de la Membre C. W. N. A.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Faites faire vos impressions à L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, ltée

Service rapide
Travail soigné

Autorisé comme envoi [illegible] Rév. Guillaume [illegible] Séminaire, [illegible] marchandises, deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

QUINZIEME ANNEE — Rimouski, 5 juin 1947 — NUMERO 14

Mot d'ordre de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Rimouski

APPEL A TOUS LES LIGUEURS

Le début de la belle saison coïncide avec le mois consacré au Sacré-Coeur. Circonstance propice dont veut profiter le Bureau du Conseil de la fédération diocésaine des ligues du Sacré-Coeur pour rappeler à tous les ligueurs du diocèse, de redoubler d'ardeur dans le zèle qui doit les animer dans toutes leurs entreprises en vue de la réalisation de leur devise communes : "Que votre règne arrive".

Durant ce mois de juin consacré au Sacré-Coeur, puissent tous les ligueurs travailler à l'unisson pour "propager et maintenir l'esprit chrétien dans la famille et dans la paroisse". Nous demanderons au Sacré-Coeur de Jésus, surtout au jour de sa fête, vendredi le 13 juin, qu'Il bénisse nos travaux et qu'Il daigne agréer l'hommage de nos bonnes volontés dans la lutte énergique que nous entreprendrons durant les prochains mois contre les forces du mal. Nous implorerons l'assistance de Sa divine Mère qui ne se laissera pas tirer d'arrière pour

(Suite en page 7)

Rimouski aura un gérant municipal

Par une forte majorité, les contribuables de la ville de Rimouski se sont prononcés cette semaine en faveur de l'engagement d'un gérant municipal. L'électorat a exprimé son opinion lors d'un referendum qui fut tenu mardi et mercredi de cette semaine. Le nombre des voteurs (locataires et propriétaires) fut de 436 sur un total de 1184. De plus, quelques-uns avaient droit à deux et même trois votes. Le partage des votes fut comme suit : 342 en faveur de la gérance et 94 contre, ce qui laisse une majorité favorable de 248.

A l'unanimité, à la séance du 28 avril, le conseil municipal de la ville avait voté un règlement décrétant l'engagement d'un gérant municipal. Ce rglement devait cependant rencontrer l'approbation de la majorité des électeurs pour être appliqué.

Il reste maintenant au conseil de ville à faire le choix de l'homme possédant les qualifications requises pour remplir cette charge. Nous ne croyons pas que le conseil ait encore reçu d'offre de services.

PETITES NOUVELLES

DECORATION REMISE A M. ANACLET OUELLET

M. Anaclet Ouellet, de St-Anaclet, a été diplômé de l'Ordre du Mérite Agricole et décoré de la Croix St-Germain. La remise de ces décorations lui a été conférée par Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski.

RIMOUSKI TRIOMPHE DE CAUSAPSCAL PAR 8 A 0

Le club de baseball de Rimouski a rendu visite à celui de Causapscal, dimanche dernier, et il a remporté la victoire par 8 à 0. Le lanceur Gagnon, de Causapscal, a retiré 13 hommes au bâton tandis que Corbin, du Rimouski, en a retiré onze en accordant un but sur balle.

Rimouski a frappé 11 fois en lieu sûr et Sénécal a frappé un coup de circuit à la 8e manche. Causapscal a frappé trois fois en lieu sûr et six hommes sont restés sur les buts.

Dimanche prochain Rimouski visitera Sayabec. Le voyage se fera par autobus.

Horaire des rencontres

Juin 15:
SAYABEC visitera RIMOUSKI
Juin 22 :
CAUSAPSCAL visitera RIMOUSKI
Juin 29 :
RIMOUSKI vs LAC-AU-SAUMON
Juillet 6 :
PRICE visitera RIMOUSKI
Juillet 13 :
RIMOUSKI visitera MONTJOLI
Juillet 20 :
MONT-JOLI visitera RIMOUSKI
Juillet 27 :
RIMOUSKI visitera MATANE
Août 3 :
MATANE visitera RIMOUSKI
Août 10 :
AMQUI visitera RIMOUSKI
Août 17 :
RIMOUSKI visitera AMQUI
Août 26 :
RIMOUSKI visitera PRICE

MORT EN ROUTE

Un Yougo-Slave qui était en route pour son pays, est décédé dimanche sur le navire qui le transportait, alors que celui-ci venait de quitter le port de Québec. Son corps a été descendu à la station de pilotage de Pointe-au-Père et inhumé au cimetière de Rimouski. Le défunt étant catholique, des prières furent récitées sur son corps avant la cérémonie d'inhumation. Ce Yougo-Slave, du nom de Jacob Drobnich, retournait dans sa patrie pour y retrouver sa femme.

FUNERAILLES DE M. LEON-PAUL D'ANJOU

Le lundi 19 mai 1947 avaient lieu en la cathédrale de Rimouski, les funérailles de M. Pierre-Léon-Paul D'Anjou, fils de M. et Mme Antonio D'Anjou, de Rimouski, décédé le jeudi 15 mai 1947, à Québec, à l'âge de 36 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Camille Michaud, assisté des diacre et sous-diacre, MM. les vicaires Chouinard et Caouette. Le chant fut exécuté par la chorale St-Germain.

Parmi les parents et sympathisants présents au service, on remarquait : M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, M. l'abbé Léon D'Anjou, MM. Emmanuel et Lorenzo D'Anjou, de Rimouski, M. Séraphin D'Anjou, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Charles D'Anjou, de Québec, Mme Ulric Lavoie, de Rivière-du-Loup, M. Sylvio Darisse, M. le shérif Chs D'Anjou, de Rimouski et M. et Mme Elzéar Côté, de Rimouski.

Des Chevaliers de Colomb portaient le corps : MM. Marcel DeChamplain, G.-H. Poirier, Eugène Blanchet, Lucien Therriault, Paul Rousseau et Yves Roy. Portait la croix, M. Félix Bernier.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

NOUVELLE CAMPAGNE DE LA SOCIETE DES CONCERTS DU BAS ST-LAURENT

Le 9 juin prochain s'ouvrira dans la région la prochaine campagne de recrutement de la société des Concerts du Bas St-Laurent. Les directeurs de cette société se sont réunis ces jours derniers afin de prendre connaissance du résultat de la saison qui vient de se terminer. La carte de membre qui était jusqu'à maintenant de $5.00 a été portée à $6.00. La société en est venue à cette décision vu que le minitre du Trésor l'oblige maintenant à percevoir la taxe provinciale sur les amusements.

ON FAIT GRAND USAGE DE LA CHAUX DANS MATAPEDIA

Les cultivateurs du comté de Matapédia se sont encore signalés cette année en employant 14,700 tonnes de pierre à chaux pour l'amélioration de leurs terres. C'est la deuxième année que les cultivateurs de la Vallée établissent un record provincial avec un surplus de 3,700 tonnes sur leurs plus proches concurrents. Ce résultat a été rendu possible, grâce à la propagande intense faite par l'agronome du comté, M. Jules Rinfret, de Val-Brillant.

LES VENDEURS AMBULANTS

Un court débat a marqué lors de la dernière séance du Conseil Municipal la demande d'un contribuable, M. Eugène Gagné, qui a l'intention d'organiser à Rimouski un service ambulant pour la vente de la crème à la glace.

Les opinion de MM. les échevins étaient divergeantes sur la question. Les uns prétendaient qu'un tel service devait jouir de la liberté du commerce et qu'on ne pouvait l'interdire. D'autres faisaient appel à des raisons d'ordre hygiénique pour interdire un tel service.

Sans trancher la question on a décidé de demander au Service de l'Unité Sanitaire si la vente de crème à la glace, par les rues de la ville, était contraire aux lois de l'hygiène. Le Conseil décidera ensuite s'il doit accorder ou refuser le permis à M. Gagné.

UN AUTRE PASSAGE A NIVEAU

M. le pro-maire Paul L'Heureux a présenté un autre projet de passage à niveau à la séance du conseil municipal de Rimouski, le 2 juin dernier. Ce passage réunirait la rue St-Jean-Baptiste à l'Avenue Blais, partie est de la ville. L'item de ce viaduc s'ajoutera aux sept ou huit précédents, concernant les améliorations que la ville demandera au C.N.R. d'exécuter à Rimouski.

Mentionnons également le projet de transporter vers l'est de la ville, les voies d'évitement qui sont actuellement en bordure de la rue St-Jean-Baptiste. Il en fut encore question lors de la dernière séance. On a noté particulièrement que cette rue qu'on revêt actuellement d'un nouveau tapis bitumineux sera vite défoncée si les lourds véhicules y circulent pour se rendre aux wagons de déchargement qui stationnent sur les voies d'évitement.

DECES

Le 26 mai est décédée à l'âge de 34 ans, Mme Antoine Truchon, née Irène Bois, de Rimouski.

Elle laisse outre son époux, M. Antoine Truchon, sa mère, Mme Abraham Bois; ses soeurs, Mme Jean-Baptiste Lavoie, de Montréal et Mme Adélard Gagnon, de Rimouski; ses frères, MM. Antonio Bois, de Montréal et Charles-Auguste Bois, de Rimouski.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Rimouski, le 29 mai.

Nos sincères condoléances.

IMPORTANTS CONTRATS

Le capitaine Irenée Verreault, des Méchins, vient d'obtenir du Ministère des Travaux Publics un contrat pour du creusage à l'Anseaux-Griffons, à Marsoui et à Rivière-au-Renard. Ce contrat est pour $43,000.

Un autre contrat pour $192,000 vient d'être accordé à Marine Industries, de Sorel. Ce contrat est pour la construction et la livraison à Gaspé de pelles de dragues, d'une capacité d'une verge cubique et quart.

2000 PERSONNES A L'OUVERTURE

Une foule évaluée à plus de deux mille personnes a assisté dimanche à l'ouverture de la saison de base-ball à Rimouski. Les deux équipes au programme, Lac-au-Saumon et Rimouski ont donné une belle exhibition qui s'est terminée au compte de 11 à 1 pour Lac-au-Saumon.

M. le curé de la cathédrale ainsi que S. H. le maire de la ville, M. Elzéar Côté, ont pris la parole avant la partie. M. le curé a béni la foule et les équipiers tandis que M. Côté a souhaité que le meilleur esprit sportif règne au cours de la saison.

Un train spécial venu de la Vallée de Matapédia a conduit à Rimouski plusieurs centaines de spectateurs.

ELECTIONS CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

L'élection des dignitaires du conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski aura lieu lors de la prochaine assemblée mensuelle. Cette assemblée a été fixée à mardi prochain. Le grand Chevalier actuel est M. Wilfrid Ouellet, maire de Bic.

LA ROUTE LEVIS — RIVIERE-DU-LOUP

Un contrat vient d'être accordé par le ministère de la Voirie à Montcalm Construction Company Limited en vue de recouvrir la route de Lévis—Rivière-du-Loup. Cette partie du chemin est complètement défoncé et nécessite des réparations incessamment avant que le flot des touristes n'envahisse la province et la route de la Gaspésie.

DECES DE M. RAYMOND OUELLET DE ST-MATHIEU

Mercredi matin, en l'église de St-Mathieu, a été chanté le service de M. Raymond Ouellet, âgé de 20 ans, fils de M. Emile Ouellet et de Célina Bérubé, décédé samedi soir dernier au Sanatorium St-Georges de Mont-Joli.

Le regretté disparu qui était un ancien élève du Séminaire, était le frère de M. l'abbé Paul-Emile Ouellet, procureur de l'archevêché et de MM. Mathieu et Ulric Ouellet, élèves du Grand Séminaire. Ses confrères de rhétorique, au Séminaire, assistèrent aux funérailles et firent le voyage en autobus en compagnie du directeur, M. l'abbé Thibault et de plusieurs professeurs.

Le service fut chanté par son frère, M. l'abbé Ouellet, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Elie Beaulieu et de M. Mathieu Ouellet. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Lavoie, curé de la paroisse.

Nos plus sincères condoléances.

Mariés il y a 60 ans, M. et Mme Jim Vibert comptent 134 descendants vivants



Quatre-vingts ans de vie n'ont pas ankylosé les doigts de Jim ou de Mme Vibert. Au foyer de leur gendre, Augustin Quessy Sr, de Shelter Bay, Jim a prouvé qu'il savait encore mieux jouer du violon que lorsqu'il a appris enfant; d'un an plus jeune, Mme Vilbert travaille ici au métier à tisser.

Vous aimeriez beaucoup connaître Mme Jim Vibert. Elle porte ses 80 ans à merveille et son mari, d'un an son aîné, conserve toujours un éclair de jeunesse dans l'oeil. En août, M. et Mme Vibert ont fêté leur 60e anniversaire de mariage en quitttant leur maison de Longue-Pointe pour rendre visite à leurs parents de Shelter Bay, Franquelin et Baie-Comeau.

Mme Vibert n'a jamais vu un tramway. Une locomotive est un souvenir d'enfance pour elle et cette récente visite à des parents de Shelter Bay Franquelin et Baie-Comeau constituait son premier voyage dans un navire à vapeur.

M. Jim Vibert est originaire de St-Pierre, à 21 milles de Gaspé, mais lui et sa femme ont passé les dernières 70 années sur la Côte Nord. Son père était un insulaire du Jersey qui avait quitté son pays à l'âge de 14 ans pour tenter fortune dans le Nouveau-Monde. Son fils a suivi son exemple et, à l'âge de 11 ans, a quitté Gaspé pour la Côte Nord. Tout jeune, il allait en mer en compagnie des pêcheurs. Sa femme est venue dans le même village de la Côte Nord, à 140 milles en aval de Shelter Bay et ils ont grandi voisins. Aujourd'hui, ils sont la vénération de 134 descendants vivants.

La première chose que M. Jim Vibert a appris, c'est peut-être la pêche. Il avait alors 11 ans. La seconde, c'est de jouer du violon. Il ne peut jouer "un reel" aussi rapidement aujourd'hui, mais ses doigts demeurent souples après 70 ans de pratique. L'âge n'intervient pas non plus dans sa conception de la vie. Il aurait aimé accomplir une partie de son récent voyage sur la Côte Nord par avion, mais Mme Vibert préfère rester sur terre où elle se trouve depuis huit décades.

De leurs six enfants vivants, Walter, Wallace, Mmes Adélard Ward et Joe Ward habitent tous le village natal de Longue-Pointe. Il y a aussi Mlle Emily Vibert, de Franquelin, et Mme Xavier Beaudoin, de la Rivière St-Jean. Augustin Quessy Sr est un gendre et c'est là que la Photo ci-contre a été prise.

Au cours de leur visite à Shelter Bay, M. et Mme Jim Vibert étaient entourés de quatre des cinq générations vivantes de leur famille. Parfaitement bilingue, ce couple d'octogénaires est actif, d'agréable compagnie, débordant d'enthousiasme.

Le plus lourd navire canadien

Le navire-passeur Abegweit, qui entrera en service l'été prochain entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, sera le plus lourd navire qu'on ait jusqu'ici construit dans un chantier canadien. On achève en ce moment, aux chantiers de Marine Industries Limited, à Sorel, l'aménagement de l'Abegweit en vue de ses premières épreuves d'essai en eaux libres.

Le poids brut de l'Abegweit—qui servira en outre de brise-glace au cours de l'hiver—atteint environ 7,500 tonnes. D'après ce calcul—basé comme d'habitude sur la contenance cubique des espaces enclos—l'Abegweit l'emporte par son poids sur les cargos construits pendant la guerre aux chantiers du Canada. Ces cargos de 10,000 tonnes n'atteignaient en effet qu'un poids brut de 7,100 tonnes.

Ce poids énorme de l'Abegweit tient à l'épaisseur exceptionnelle de son blindage, à la multitude des poutres d'acier qui l'arment contre la résistance des glaces, ainsi qu'à la masse des moteurs diésel-électriques qui actionneront ses quatre hélices.

La lourdeur même du navire-passeur donne encore plus l'intérêt à la méthode employée l'automne dernier pour son lancement, à Sorel. Il convient de mentionner que Marine Industries possède un véritable chemin de fer—le plus considérable de tous les chantiers du monde—pour le lancement des navires. Grâce à ce système unique, on peut construire des navires en huit cales parallèles au chemin de fer. Quand il s'agit de lancer une unité, le navire est littéralement transporté, par le côté, jusqu'aux glissières qui le laissent lentement descendre à l'eau, par la poupe.

Comme l'Abegweit avait été construit dans une cale éloignée il fallut le glisser, par traction latérale, sur une distance de 600 pieds, avant qu'il fût prêt au lancement. Le hâlage exigeait en outre que le navire passât au-dessus d'autres cales. On eut recours à des rouleaux, à des câbles et à des appareils spéciaux, et le tout se passa sans incident fâcheux.

L'Abegweit, construit par le ministère du Transport, remplacera le passeur Charlottetown, un navire de 5,500 tonnes qui sombra après avoir heurté un obstacle au large de la Nouvelle-Ecosse. Le Charlottetown se rendait alors à St-Jean, N.-B., afin d'y être radoué, pendant la dernière guerre. L'exploitation de l'Abegweit sera confiée aux Chemins de Fer Nationaux.

— Le nombre des annonces, dans l'Echo du Bas St-Laurent, augmente chaque semaine. Les gens d'affaires préfèrent l'Echo parce que le nombre de ses abonnés augmente aussi constamment.

'Vieux à 40,50,60?' — Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayez de vous "remonter" avec Ostrex. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse." Obtenez l'enchantement—ou le remboursement de votre argent. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrex pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans toutes les pharmacies, partout.

A 8 H. DU SOIR
le programme de la jeunesse canadienne-française est présenté sur les ondes!
"LES TALENTS DE CHEZ NOUS"
offert par la Farine Robin Hood pour une deuxième année
Aidez à découvrir de nouveaux talents pour le théâtre ou la radio
André Durieux et son orchestre
Roger Baulu - Marcel Sylvain
Le jeudi à 8.00 p.m.
à CJBR

A LOUER
* RADIOS
* AMPLIFICATEURS
—«o»—
RÉPARATION DE RADIOS
OUVRAGE GARANTI
RADIO SERVICE GUITE & RUEST
50, Ave de la Cathédrale
RIMOUSKI Tél : 534
RADIO SERVICE

PIANOS :-: PIANOS
Pianos neufs et remis à neuf, de marque
"WILLIS" - "HINTZMAN" - "PRATTE"
PRIX MODERE — QUALITE — SERVICE
J. A. COUTURE
35, rue St-François C. P. 478 RIMOUSKI
NAZARETH Tél : 394-M-8

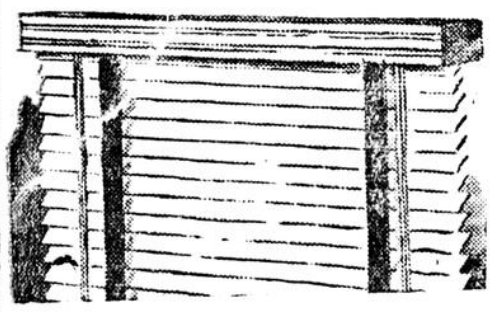
CHAUSSURES HARNAIS
J. A. DUBE
CORDONNIER
20, rue St-Paul RIMOUSKI

DAVID THERRIAULT
ENTREPRENEUR
PEINTURE — LINOLEUM — TAPISSERIE
77, St-Laurent Ouest Téléphone 110-M-6
Rimouski-Ville

Tél. 576 C. P. 511
J. ROGER DUBE
Ex-technicien des C. P. Air Lines
Réparation de radios de toutes marques
SERVICE GARANTI
15-A, rue St-Louis RIMOUSKI

A NOTRE SALON DE COIFFURE
vous trouverez toujours un personnel d'expréience, accueillant et d'un service rapide, qui vous fera u ntravail impeccable en vous offrant les Permanentes de toutes sortes avec des produits de la plus haute qualité.

DECHAMPLAIN & CROFT ENR.
212, St-Germain RIMOUSKI Tél : 119

STORES VENITIENS

EN BOIS OU EN ALUMINUM.
UN SEUL PRIX.
FABRIQUES Sur mesure.
POSES Sur demande
REPARES Si défectueux.
ARTHUR CHAREST
Manufacturier 98, St-Germain RIMOUSKI Tél :343

La Pouponnière Royale Enr.
Lingerie de bébés
Jouets et poupées
Chaussures de bébés
Cadeaux pour bébés
J.-Albert ROY, prop.
B. P. 52 Tél : 499
51, rue Rouleau
RIMOUSKI


L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Fondé en 1933 et imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski, ltée. Membre de l'Association des journaux hebdomadaires canadiens-français et de la Canadian Weekly Newspaper Association. Directeur, Gérard Legoré. Prix de l'abonnement : Canada, $1.00; Etats-Unis, $1.50.

Voici quelque chose de bien !

Sans que sa publication s'accompagne de grand vacarme, un document d'importance est apparu chez-nous il y a quelques jours. Je veux dire la brochure **"Les maisons d'enseignement de la province ecclésiastique de Rimouski"**, préparée par un comité spécialement nommé par la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Rimouski.

De quoi s'agit-il au juste ? D'une compilation de toutes les ressources qu'offre la province ecclésiastique de Rimouski au point de vue de l'éducation sous toutes ses formes. Sous ses 140 pages soigneusement agencées et illustrées, cette publication énumère toutes les maisons d'enseignement qui peuvent recevoir les élèves de chez-nous après leur septième année. Ecoles techniques, commerciales et normales, écoles d'agriculture, d'art ménager et d'initiation artisanale, cours classique : la liste est complète, et présente tous les renseignements essentiels sur chacune de ces institutions : durée des études, coût de l'enseignement et de la pension, aboutissement des différents cours, conditions d'admission.

Et pourquoi cette publication est-elle si importante ? Pour une foule de raisons, dont plusieurs valent d'être examinées ici.

La première de ces raisons est que cette documentation marque une étape vers l'évaluation scientifique et objective de nos ressources en éducation. Trop souvent, l'on s'est contenté, et l'on se contente encore, de décider qu'il faut tel genre d'école sans se demander comment cette nouvelle institution s'incorporera dans l'ensemble des organismes qui existent déjà. Avec une documentation de la valeur de celle que nous offre notre Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine, il est maintenant possible de déterminer au juste ce que nous avons, et ce qui nous manque.

Il semble superflu de souligner ce qu'une pareille compilation représente pour les parents, pour les éducateurs, et, en général, pour toute personne de chez-nous qui se préoccupe de l'avenir de nos jeunes, et veut leur aider à déterminer le genre de cours offrant le meilleur débouché pour leurs aptitudes et pour leurs talents. Il va sans dire que plusieurs copies de ce petit volume devraient se trouver dans toutes les écoles, à la disposition des élèves aussi bien que des maîtres. Il se présente comme une carte géographique où se trace le réseau des routes différentes qui s'ouvrent pour les jeunes de la région à la fin de la septième année. Et de même que c'est folie de se lancer en pays inconnu sans avoir un aperçu complet de la topographie du parcours, de même, c'est folie de vouloir s'orienter (ou de prétendre orienter les autres) sans connaître d'abord les exigences de tel ou de tel choix, et ses aboutissements.

A ma connaissance du moins, — je serai ravi de corriger ici mes oublis ou mon ignorance, — cette publication marque le premier essai du genre dans le Québec, si l'on excepte peut-être les documents de statistique provinciale en matière d'éducation, qui ne sont certes pas aussi détaillées ni présentées avec autant de charmes. En ce sens, l'oeuvre de la Saint-Jean-Baptiste diocésaine devrait être répandue à profusion, pour servir d'exemple à d'autres mouvements qui voudraient entreprendre à leur tour une oeuvre si louable, chacun dans son propre milieu. Les tâtonnements peuvent se produire sur le plan provincial aussi bien que sur le plan régional. Une enquête conduite de façon aussi soignée dans toute l'étendue de notre province révèlerait probablement des lacunes sérieuses dans diverses régions, et des duplications coûteuses et passablement inutiles ailleurs. La guerre a amené une multiplication d'écoles ayant chacune un champ d'activités assez restreint, et par ailleurs, plusieurs domaines sont encore inexplorés sur le plan régional, forçant plusieurs de nos jeunes à s'expatrier pour obtenir la formation de leur choix.

Une province, — et, **servatis servandis,** une région, — se doivent d'offrir beaucoup plus à leurs enfants qu'un ensemble de lois, de routes ou d'institutions municipales. Elles se doivent de mettre à la portée de tous, toutes les ressources d'enseignement qu'ils peuvent désirer, et pour cela, de leur offrir toutes les écoles nécessaires.

Quiconque consultera la publication de la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Rimouski voudra, comme nous, dire son appréciation aux membres de cette société qui nous ont donné un document de pareille valeur. Au président du comité, Monsieur Benoît Ste-Marie, et à tous les membres du comité qui a su si bien travailler, Messieurs Aimé Bellemare, Armand Desrosiers, Paul Hubert et Adrien Michaud, toute la population de notre région offre ses félicitations et ses remerciements.

Richard JOLY.

VRAIMENT...

Actualité : les semailles sur la ferme, aussi, la "drave" dans les rivières du Nord. La presse de tout un continent note toujours cet épisode si pittoresque, si haut en couleur, de l'industrie de la pulpe et du papier qui enrichit le Canada et les Canadiens d'un $million et demi par jour. Les grands reportages décrivent la vie rutilante dans les "campes" immenses où l'on manque quatre fois par jour, sur les rivières rapides où des embâcles formidables se produisent pourtant, dans la forêt où une bonne "hache", travaillant au morceau, peut se faire jusqu'à $15.00 par jour, soit de quoi faire pâlir d'envie le rédacteur du journal même que vous lisez en ce moment . . .

—x-X-x—

L'annonce est d'excellent rapport dans l'hebdomadaire. Dans une revue spécialisée, une feuille semainière atteste, avec preuve à l'appui, qu'à une petite annonce sur 2 colonnes, publiée une seule fois dans ses pages, 435 réponses arrivèrent par le premier courrier et que, cinq mois plus tard, la poste apportait encore des réponses ! De fait, il est naturel que si la nouvelle est mieux lue dans l'hebdomadaire qui reste toute la semaine sur la table de famille, la réclame commerciale contenue dans ses pages est, pour la même raison, mieux vue aussi.

—x-X-x—

Avec un confrère d'un quotidien de Montréal, nous estimons que la légende du patois canadien-français ne semble pas plus extirpable que le classique chiendent et ce dans les milieux supposés cultivés, à la page. Ainsi le Reader's Digest reprend la rengaine à son compte, dans un de ses derniers numéros, en avertissant "qu'il altère son édition de France afin de l'accommoder au parler (idiom) canadien-français". Tout simplement, tout simplement. Maintenant, il ne nous reste plus qu'à supposer que "Bonheur d'Occasion", de Gabrielle Roy, a été écrit en jargon. Pourtant, à l'exemple de "Maria Chapdelaine", l'ouvrage de Mlle Roy, tiré à des millions de copies, va bientôt couvrir tout l'univers.

—x-X-x—

Le mot "communiste" revient souvent, depuis quelque temps, quand il est question de certaines activités ouvrières et plusieurs en viennent à se demander s'il n'y a pas abus dans l'emploi de cet épithète, C'est en tout cas un qualificatif qui entre presque invariablement dans le débat quand le groupe d'organisateurs ouvriers que dirige Kent Rowley est en cause.

Il est intéressant, dans cette situation, de relever, dans un petit tract de propagande, récemment publié par l'union des tisserands de Rowley, un étrange aveu en la matière. Cet ouvrage, un fascicule intitulé "la vérité sur la grève de Valleyfield" et publié, sous l'autorité des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique, tend apparemment à faire accepter l'idée que plusieurs leaders ouvriers sont communistes et qu'il ne saurait en être autrement. On y dit d'abord qu'il importe peu (et ces mots sont en lettres majuscules dans une phrase elle-même en caractère gras) que les ouvriers appuient tel parti ou le parti ouvrier-progressiste. Tout le monde devrait maintenant savoir que c'est là l'étiquette politique du communisme au Canada.

Mais, on va plus loin pour préciser: "Il est indéniable qu'actuellement, au Canada, comme dans tous les pays du monde, plusieurs chefs ouvriers sont socialistes, communistes ou, de toute façon, des gens qui ne peuvent faire entièrement confiance au régime social sous lequel nous vivons. Et saurait-il en être autrement ?"

Il ne fait aucun doute que l'étape suivante, dans un prochain feuillet de propagande, consistera à fournir autant de précisions sur l'allusion encore obscure que l'on fait à une future guerre où les Etats-Unis et le Canada auraient le "mauvais rôle". Le nom de la Russie soviétique n'y est pas mentionné, mais ceux qui s'intéressent aux développements mondiaux savent bien quel pays ou quelle idéologie donnera la réplique à ces "méchants alliés, défenseurs des trusts".

Quand des personnages en autorité parleront ensuite de communistes "avoués" ou "reconnus", il faudra croire qu'ils ont, eux aussi, eu l'occasion de lire de telles affirmations ou de prendre connaissance de dossiers encore plus précis.

LE FRANCAIS AUX COMMUNES

Le nombre des députés de langue anglaise qui se donnent la peine d'apprendre le français et même de le parler à la Chambre des Communes est plus considérable. Au cours des dix derniers jours seulement, nous avons relevé cinq cas où des députés anglophones ont prononcé quelques phrases en français qui sont consignées au Hansard. Chez les socialistes, M. Roy Thatcher, représentant de Moose-Jaw, a résumé brièvement en français le discours qu'il avait prononcé en anglais sur le budget, et M. Robert Knight, de Saskatoon, a fort délicatement, en la langue de Molière qu'ils avaient interprété, félicité les Compagnons de saint Laurent de leur succès au festival dramatique de London. Chez les conservateurs, M. E. D. Fulton, député de Kamloops, qui a fait de grands progrès en français tout comme son voisin de pupitre, M. Donald Fleming, de Toronto, depuis son entrée au Parlement, a trouvé le moyen de poser une question en français à un député québécois. Chez les libéraux, M. William Benedickson, député de Kenora, a prononcé en français un bout de discours où il a parlé les deux langues officielles du pays, et M. Maurice Hart, le nouveau député israélite de Montréal-Cartier, a débuté en français et vertement rabroué le député conservateur Arthur Smith qui l'avait interrompu pour lui dire qu'il ne comprenait pas.

Cette nouvelle tendance que l'on observe à la Chambre des Communes s'explique sans doute en partie du fait que la dernière élection générale a fort relevé le niveau de la députation dans tous les groupes et dans toutes les provinces. Parce qu'ils sont plus cultivés, quelques-uns des nouveaux députés anglophones éprouvent moins de difficulté et de répugnance à apprendre à parler le français. Parce que nos propres députés manifestent plus de culture et fierté dans leurs relations parlementaires et sociales, ils commandent chez leurs collègues une considération plus grande dont bénédicient le groupe qu'ils représentent et la langue qu'ils parlent. Cette tendance s'explique également du fait que les Canadiens français en général s'affirment davantage dans toutes les sphères de la vie nationale et l'on peut être assuré qu'un succès comme celui des Compagnons de saint Laurent ne contribue pas peu à nous faire respecter dans les milieux anglais.

Il ne faudrait cependant pas aller s'imaginer que l'atmosphère actuelle aux Communes est bien celle qui devrait normalement exister au Parlement d'un pays officiellement bilingue. Le nombre des députés anglophones qui comprennent sufisamment le français pour suivre un débat en notre langue ne dépasse guère la vingtaine en comptant les élus des circonscriptions québécoises. Nous sommes encore loin du jour où un député pourra s'exprimer indifféremment en français ou en anglais en étant sûr d'être compris de l'immense majorité de ses collègues. Pour le moment, nos propres députés doivent chaque fois qu'ils parlent se demander s'ils doivent employer l'anglais pour être écoutés ou se servir du français pour affirmer les droits officiels de notre langue.

Il importe que nos représentants trouvent le moyen de parler en français assez souvent pour qu'il ne se passe guère de journée où notre langue ne soit pas parlée à la Chambre des Communes. Si nos députés ont des devoirs envers la langue française, les simples citoyens comme vous et moi en ont également. Ils doivent continuer à employer et à réclamer des formules françaises, ils doivent se servir du français toutes les fois qu'ils ont à traiter avec quelque département ou quelque agence fédérale. Il ne suffit pas de proclamer les droits officiels de la langue française au Canada, il faut les faire consacrer dans la pratique. Il faut sans doute rendre la politesse aux anglophones qui sont assez courtois pour apprendre et parler notre langue, mais il faut avant tout convaincre les autres de notre résolution inébranlable de faire reconnaître le caractère officiel du français au Canada.

Pierre Vigeant.

Le Canada en présence d'une période difficile

A la cinquième Conférence nationale du Commerce extérieur organisée, à Vancouver, le 21 mai, par la Chambre de Commerce canadienne, M. M. W. Mackenzie, sous-ministre du Commerce, a fait appel aux commerçants canadiens qu'il a engagés à établir de nouveaux débouchés et sources d'approvisionnements, afin de faire du Canada un pays de commerce mondial.

Le Canada envisage l'une des périodes les plus difficilles depuis la Confédération, a-t-il déclaré, et se trouve dans une situation bien mal où existent encore nombre de restrictions commerciales, d'arrangements de préférence, et peu de devises équilibrée, en présence d'un monde librement convertibles.

"Quel que soit le succès des discussions présentement en cours à Genève, et sans en diminuer maintenant l'importance, il nous faut reconnaître que les avantages pratiques de la charte proposée du commerce mondial, ne sauraient se faire sentir avant quelque temps et qu'il s'écoulera encore plusieurs années avant que nos fruits trouvent leur pleine répercussion. Pour toutes ces raisons, et parce que la reprise véritable du commerce mondial dépend du rétablissement des pays dévastés par la guerre, qui devront surveiller attentivement l'usage de chaque dollar de leur pouvoir d'achat étranger. Le commerce extérieur du Canada envisage peut-être l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, ajoute M. Mackenzie.

Parmi les éléments favorables que le Sous-Ministre a soulignés, citons l'endurance éprouvée des Anglais, et leur aptitude incomparable à surmonter une situation difficile, outre la preuve récente que donnaient les Etats-Unis de leur consentement à assumer une plus grande part du financement nécessaire à la reconstruction de l'Europe.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



PATIENCE. . . PERSEVERANCE. . . LA BEAUTE EST A CE PRIX

La beauté est la grande obligation et même la mission de notre sexe, cousines. Plus que jamais, au sein de notre mêlée vitale actuelle la femme de toutes conditions doit s'efforcer de plaire.

Mais le souci d'être belle et de le demeurer, le voeu d'être toujours un peu plus aimée, sont l'occasion, pour la femme, d'une bataille de tous les instants.

On nous accuse de coquetterie — mais si la coquetterie est un défaut, qui devons-nous en accuser, sinon nos "seigneurs et maitres"? Nous devons défendre notre beauté, car en le faisant nous défendrons notre amour, notre bonheur.

Dans cette lutte pour protéger ou mettre en valeur notre beauté, nous devons d'abord et surtout observer ponctuellement les préceptes de la nature et de l'hygiène. Pénétrons-nous bien de cette vérité que la santé est le meilleur cosmétique. Quant aux petites imperfections du visage, au manque de souplesse de la taille, à l'excès d'embonpoint ou de maigreur . . . toutes ces choses peuvent, sinon se corriger complètement, du moins s'atténuer en partie, pourvu que nous soyons douées d'une grande patience et d'une persévérance à toute épreuve.

Malheureusement, quand il s'agit de notre beauté nous ne sommes pas patientes. Nous voulons transformer notre apparence du jour au lendemain . . . et ce manque de patience a parfois des effets désastreux. Ainsi, savez-vous pourquoi le gouvernement interdit la vente de pillules, pastilles et autres produits amaigrissants? Ce n'est pas parce que ces produits étaient dangereux, lorsque celles qui en faisaient usage se conformaient au mode d'emploi indiqué, mais uniquement parce que les femmes dont l'ampleur était trop prononcée, dans leur hâte pour maigrir, prenaient des doses doubles ou triples de celles qui étaient recommandées. Il en est résulté des maladies graves et même, dans certains cas, des fatalités!

Les crèmes de massage, toutes la gamme des produits de beauté, ne peuvent produire l'effet désiré que si l'on persévère dans leur usage . . . et si dans tel cas des résultats très rapides sont obtenus, dans tels autres les résultats seront plus lents. Tout dépend de la gravité du cas qu'il s'agit de traiter.

La lutte pour la beauté doit se continuer sans trève, ni relâche . . . et celle qui n'est pas douée de persévérance devrait se résigner à abdiquer avant de consacrer un seul sou à l'achat de produits de beauté.

Contre l'envoi d'un timbre de .04 adressé à, "COUSINE BLANCHE" 294 rue Ste-Catherine ouest, Montréal, je vous adresserai celui de mes feuillets qui vous intéresse. Ceux-ci traitent des soins du visage, des cheveux, des mains, des pieds, sur le développement du buste, sur l'excès de graisse, sur la maigreur, sur la supression des poils follets, etc. Demandez-les, je serai enchantée de vous les faire parvenir.

COUSINE BLANCHE.

NE PRENEZ AUCUN RISQUE, INSTALLEZ UN

BRÛLEUR À L'HUILE SILENT GLOW DANS VOTRE POÊLE

LE SEUL BRÛLEUR GARANTI POUR CINQ ANS PAR SES MANUFACTURIERS!

BEAUDET & CIE Ltée

VENDEUR AUTORISÉ

1 RUE BLANCHETTE TÉL. 319

MONT-JOLI

Pour vous, Mesdames

METTEZ EN CONSERVE TOUT CE QUE VOUS POUVEZ

Selon les règles alimentaires canadiennes, les fruits et les légumes sont des items essentiels des repas de famille. Ils forment l'une des pierres angulaires sur lesquelles on devrait édifier le menu. On devrait souvent les servir crus. On peut le faire aisément pendant les mois d'été, mais que devrait-on faire pendant cette longue période de l'année où l'on ne peut se procurer la plupart des fruits et des légumes qu'aux prix d'importation?

Ce problème a été résolu pour la première fois au dix-huitième siècle par Nicholas Appert qui eut recours à la mise en conserves comme simple moyen de conserver le surplus de l'été. Depuis lors, les méthodes de mise en conserve ont été simplifiées et perfectionnées après beaucoup de travail expérimental, si bien qu'aujourd'hui, des milliers de ménagères canadiennes réussissent à conserver les récoltes abondantes de l'été pour rendre leurs menus d'hiver meilleurs et plus variés.

Les méthodes de mise en conserve, comme tout le reste, ont subi beaucoup de changements depuis dix ans. Elles ne sont plus hasardeuses. Quand on fait soigneusement chaque opération, il n'y a aucune crainte à entretenir quant à la qualité de conservation du produit mis en conserve . . . . Pour avoir les plus récents renseignements sur la mise en conserve, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture recommandent leur nouveau bulletin revisé, intitulé "La mise en conserves des fruits et légumes".

Dans ce bulletin, vous trouverez les opérations essentielles de la mise en conserves décrites de façon claire, concise et facile à comprendre. Ce bulletin contient des renseignements détaillés sur des sujets tels que l'équipement dont on se sert dans la mise en conserve, la préparation des contenants, le choix et la préparation du produit que l'on veut conserver, la mise en contenants du produit, la stérilisation, le refroidissements et l'entreposage du produit à conserver. Il contient aussi une section de questions et de réponses où l'on peut trouver la raison de plusieurs insuccès. On a inclus de renseignements sur la manière de faire des confitures, des gelées et des marinades de même qu'un certain nombre de recettes éprouvées.

Pour la ménagère expérimentée ou novice, le nouveau bulletin revisé par "la mise en conserves des fruits et légumes" constituera une source sûre de renseignements utiles sur les moyens à prendre pour bien conserver la récolte de l'été pour les repas de l'hiver. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire en écrivant au ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

MARINADE A LA RHUBARBE

2 lbs de rhubarbe (7 tasses)
1 gros oignon
quelques grains de poivre de cayenne
¾ c. à thé de sel
1 c. à thé de gingembre en poudre
1 c. à thé de cannelle
¼ c. à thé de clou de girofle
¼ c. à thé de toute-épice
1 c. à thé d'épices entières à marinades (attachées dans un sac de coton).
1 tasse de vinaigre
1¼ tasse de sucre.

Lavez et coupez la rhubarbe en morceaux d'un demi-pouce. Pelez et tranchez l'oignon. Faites-le cuire sous couvercle pendant 20 minutes dans une petite quantité d'eau. Ajoutez la rhubarbe, les assaisonnements et la moitié du vinaigre. Faites cuire jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre. Ajoutez le sucre et le reste du vinaigre. Continuez à faire bouillir sur un feu lent sans couvercle jusqu'à ce que la marinade ait la consistance de confiture — environ 45 minutes. Donne 2 chopines.

MISE EN CONSERVES DES ASPERGES

Lavez et brisez les bouts durs des tiges. Enlevez les écailles si nécessaire. Coupez en longueurs appropriées aux contenants. Attachez en bottes uniformes et placez debout dans 2 pouces d'eau bouillante. Couvrez, amenez au point d'ébullition et faites bouillir pendant 3 minutes. Embouteillez chaud, les têtes en haut, sauf 3 au centre avec les têtes en bas. Ajoutez 1 c. à thé de sel par pinte. Couvrez d'eau bouillante laissant un espace de tête. Durée de la stérilisation dans le :

Bain d'eau bouillante : chopines et boîtes de 20 onces — 2 heures. Pintes et boîtes de 28 onces — 2 heures.

Autoclave — 10 lbs : Chopines et boîtes de 20 onces — 30 minutes. Pintes et boîtes de 28 onces — 35 minutes.

CORBEIL-HOOKE, LIMITEE

431 St-Jacques Ouest Montréal

95, rue St-Roch, Québec

ASSORTIMENT

RELIURE :
Choix de beaux cuirs. Toiles PX 5-10-101. Cartons-papiers.

ARTISANAT :
Cuirs, doublures, lanières, laines, plastiques, coquillages, livres et patrons, outils et accessoires, etc.

CONFITURE AUX FRAISES

4 boîtes d'une pinte de fraises ou 8 tasses de fraises écrasées 6 tasses de sucre.

Lavez, équeutez, écrasez et mesurez les fraises. Amenez au point d'ébullition et faites cuire sans couvercle pendant 15 minutes. Ajoutez le sucre, amenez au point d'ébullition et faites bouillir sans couvercle jusqu'à consistance de confiture — environ 12 à 15 minutes. Donne 6½ tasses.

Le Thé de Qualité

"SALADA"

ORANGE PEKOE

CHAPEAU TAILLEUR

Pour vos chapeaux de printemps, mesdames, quel que soit le modèle désiré, venez à notre Studio.

Les fameux chapeaux "Spencer", création "Simonne", sont exclusivement vendus.

Une visite vous convaincra.

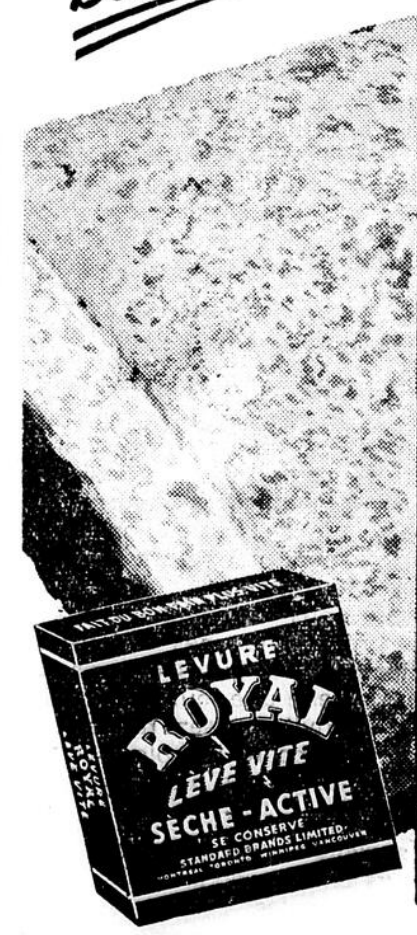


AU STUDIO DU CHAPEAU

Mme J.-T. Michaud, prop.

3, rue Ste-Ursule **RIMOUSKI** Téléphone 645

Délicieux **GÂTEAU À CAFÉ**



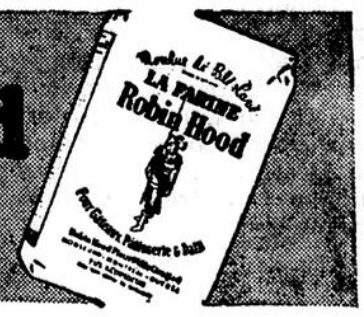
Recette

A ½ t. d'eau tiède, ajoutez 1 enveloppe de Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé sucre; brassez, laissez reposer 10 min. Portez au point d'ébullition ½ t. lait, ajoutez 3 c. à soupe shortening, ½ t. sucre, ½ c. à thé sel; laissez tiédir. Ajoutez 1 t. farine tamisée pour obtenir une pâte claire. Ajoutez le mélange de levure et 1 oeuf battu. Battez bien. Ajoutez 2½ t. farine tamisée ou assez pour faire une pâte molle. Pétrissez légèrement; mettez dans un bol graissé. Couvrez; laissez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume, environ 2 h. Roulez la pâte à ½" d'épaisseur et mettez-la dans une lèchefrite graissée peu profonde. Laissez lever au chaud, à l'abri des courants d'air, environ 1½ h. Piquez le dessus avec une fourchette; badigeonnez avec 3 c. à soupe shortening fondu. Crémez 3 c. à soupe beurre ou shortening, ajoutez 3 c. à soupe sucre graduellement; mélangez bien. Ajoutez ¼ t. farine tamisée, ½ t. miettes de gâteau ou de pain sec et ½ c. à thé cannelle. Mélangez bien, parsemez-en le gâteau. Laissez lever de nouveau au chaud environ ½ h. Cuisez à four modéré, 400°F. environ 20 minutes.

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON, EMPLOIENT

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé





Ces jeunes filles de Baie-Comeau sont Thérèse, fille du Dr et Mme Gladu, et Hélène, fille de M. et Mme Paul Provencher.

FETE DES ARBRES A ST-ROBERT BELLARMIN

St-Robert Bellarmin était le théâtre de la fête des arbres organisée dimanche dernier, lors de la campagne d'embellissement de la Chambre de Commerce des Jeunes.

La foule a défilé en parade de l'Hôtel de Ville de Rimouski jusqu'au Couvent des RR. SS. du St-Rosaire à St-Robert. Là eut lieu la plantation de deux arbres d'ornementation; l'un patronné par M. le curé P.-E. Dubé et l'autre par M. le Commissaire Pierre Dubé, de St-Robert. Parmi les dignitaires présents on remarquait M. l'échevin Paul-H. L'Heureux, promaire de Rimouski, M. l'Inspecteur Henri-E. Lavoie, M. Gérard Boutet, président de la Chambre de Commerce des Jeunes et M. Alphonse Rousseau, chef du secrétariat de la Chambre.

M. Gérard Boutet agissait comme maître de cérémonie. Il présenta les orateurs, MM. L'Heureux et Lavoie. Tous deux ont félicité la Chambre Cadette de son heureuse initiative d'organiser annuellement leur campagne d'embellissement. Mais toutefois, ont-ils souligné, l'embellissement ne doit pas durer seulement une semaine, il doit se continuer tout le long de l'année et surtout durant la période estivale.

La chorale du couvent a exécuté quelques chants pour égayer la fête.

A la suite de lya plantation des arbres, les dignitaires ont remis des prix aux vainqueurs d'un concours littéraire organisé par la Chambre Cadette lors de la Campagne d'embellissement de l'an dernier. Une cinquantaine de prix ont été offerts.

Le mot d'ordre lancé par la Campagne reste en vigueur "Embellissons le Canada en embellissant notre ville".

M. J.-B. Côté au Richelieu

Les membres du club Richelieu de Rimouski avaient l'avantage d'entendre lors d'un récent déjeûner une causerie prononcée par M. Jean-Baptiste Côté, journaliste, écrivain et procureur de brevets.

M. Côté a parlé des brevets d'invention. Au cours de la période d'industrialisation intense que nous traversons, les brevets d'invention sont d'une grande importance. Et le conférencier explique la procédure à suivre pour l'obtention d'un brevet, sa protection, sa contrefaçon, etc.

Les Canadiens français ont l'esprit inventif, poursuit M. Côté. Et il est curieux de noter que nos meilleures inventions nous viennent parfois de gens de culture moyenne. Leurs inventions sont faites en vue d'un besoin immédiat, c'est ce qui explique leur multiplication.

Le premier brevet accordé au Canada, le fut pour une nouvelle machine à laver, en 1824. Il fut accordé à un inventeur québécois. Aujourd'hui on a accordé en Canada jusqu'à 10,000 brevets par année.

M. Côté avait été présenté par M. Richard Joly, président du banquet. Il fut remercié par M. Séraphin Morissette.

On notait au diner la présence d'un invité spécial, le Rév. Frère Josaphat, S.C., du Nouveau-Brunswick.

En Cour de Magistrat

Du 26 au 31 mai 1947

— Un résident de St-Valérien et cinq de Ste-Blandine, pour pêche illégale sur un territoire à bail, ont été condamnés à payer chacun $25.00 d'amende et les frais.

— Un résident des Etats-Unis, de passage à Bic, pour avoir conduit son véhicule d'une façon dangereuse, a été condamné à payer $100.00 d'amende et les frais, ou à 60 jours de prison.

Une Dame de Price, à la suite d'une chicane entre femmes, a été trouvée coupable d'assaut simple et condamnée à fournir un cautionnement de garder la paix pendant deux ans, et à payer $10.00 amende et les frais.

— Une dame de Lac-au-Saumon, pour avoir permis le jeu dans son restaurant, a été condamnée à payer $100.00 d'amende et les frais.

— Un résident de Rimouski, pour conduite dangereuse, à payer $100. d'amende et les frais.

— Le même individu et trois de ses compagnons, tous de Rimouski, pour avoir causé des dommages à la propriété, à Pointe-au-Père, ont été condamnés à quatre mois de prison et aux frais.

— Un résident de St-Paulin, accusé de mauvais traitements infligés à ses animaux, a été condamné à un mois de prison et à fournir un cautionnement de garder la paix pendant un an, et à payer les frais.

— La Commission des Prix a fait condamner un industriel d'Amqui à $100.00 d'amende et aux frais, pour avoir vendu du Gyproc en haut du prix maximum.

— Deux jeunesses de St-Cléophas pour avoir causé du désordre dans un restaurant de Sayabec, ont payé chacun $5.00 d'amende et les frais.

— Deux individus, l'un de St-Gabriel et l'autre de Trois-Pistoles, arrêtés par les constables de la ville, ont été condamnés à payer chacun $5.00 et les frais, pour vagabondage.

— Un jeune homme de Rivière-Blanche s'est avoué coupable d'avoir défoncé un restaurant et d'y avoir volé pour une valeur de $1000.00 de montres, bracelets, etc. . ., et il a été condamné à trois ans de pénitencier.

MARIAGE

C'est par erreur que nous avons annoncé la semaine dernière le mariage de Mlle Béatriie Caron, fille de M. et Mme Camille Caron avec M. Alphonse Gagnon. Il aurait fallu dire avec M. Léopold Gagnon, fils de M. et Mme Alphonse Gagnon.

A VENDRE
LOTS INDUSTRIELS
situés dans la Ville de Rimouski, en bordure du chemin de fer.
LOTS A BATIR
situés dans Rimouski et St-Robert Bellarmin.
S'adresser à
M. ANDRE CASGRAIN
C. P. 610—RIMOUSKI
91, Saint-Germain, Tél. : 285

ST-PIERRE ENR.
TEINTURIER NETTOYEUR
Nettoyage à sec et pressage sont effectués avec des produits de première qualité.
C. P. 419 — 2 St-Edmond Rimouski — Tél : 1

Pour vos travaux de sablage, vernissage, nettoyage, cirage et polissage des planchers, posage de prélart et tuiles,
DEMANDEZ :
LUDGER THERRIAULT
Tél : 110-M-6 RIMOUSKI 75, rue St-Laurent



parce que

Les luxueuses dimensions Nash, le roulement Nash et la Climatisation Nash procurent un confort enchanteur . . . le chemin que parcourt une Nash avec son plein d'essence est renversant . . . l'unification Nash de la carrosserie et du châssis, l'isolation "sand mortex", assurent, en outre, la sécurité et un silence à l'épreuve des bruits et des crissements. Voyez la Nash "600" et la Nash Ambassador 1947 aujourd'hui-même.

VOYEZ VOTRE VENDEUR DE Nash

GARAGE EMILE ST-PIERRE
356 St-Germain RIMOUSKI

REMISE DE
FOURRURES

CONFIEZ-NOUS VOS
FOURRURES
Manteaux de drap
PALETOTS
et nous assumerons tous les risques pour vous !

Fourrures
2%
DE VOTRE EVALUATION
MINIMUM $2.00

CE TAUX COMPREND ASSURANCE (tous risques) SERVICE D'EXPERTS pour BATTRE NETTOYER LUSTRER LES FOURRURES

Manteaux Paletots
2%
DE VOTRE EVALUATION
MINIMUM $1.00

Rimouski Transport, Ltée
189, de l'Evêché RIMOUSKI Case Postale 164



Les Variétés d'ART RIMOUSKI



présentent pour la première fois leur

GALA MUSICAL



M. THEO GIRARD
Organisateur du Gala



ORCHESTRE "O Carillon"



M. LUCIEN ROBITAILLE
Chef de l'orchestre
"O CARILLON"

Une pléiade de jeunes talents

TOUS DE RIMOUSKI

AU PROGRAMME

ORCHESTRE "O Carillon"
MADELEINE MICHAUD, pianiste
BENOIT MICHAUD, clarinettiste
JACQUELINE AMIOT, pianiste
PHILIPPE MICHAUD, violoniste
ANNETTE BLAIS, chanteuse
HUGUETTE MICHAUD, pianiste

RODOLPHE FOURNIER, chanteur
JOCELYNE GIRARD, pianiste
MONIQUE PARENT, pianiste
SEPTUOR FEMININ, chant
PIERRETTE POTVIN, pianiste
Monique DESJARDINS, violoniste
Marguerite GOSSELIN, pianiste.

COLLABORATION :

SEMINAIRE
RR. SS. URSULINES
RR. SS. DU ST-ROSAIRE
RR. SS. DE LA CHARITE
CERCLES LACORDAIRE

DIMANCHE - 15 JUIN - THEATRE CARTIER

ENCOURAGEONS NOS TALENTS

Le congres de la St-Jean-Baptiste diocésaine le 30 juin à Matane

Le conseil d'administration de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine s'est réuni dimanche dernier à Rimouski afin de tracer les grandes lignes de son congrès annuel qui doit se tenir à Matane. Ces assises débuteront dans l'après-midi du 30 juin pour se terminer le lendemain soir. Au-delà d'une centaine de membres des sociétés du diocèse y prendront part.

Un comité d'organisation formé du président de la Diocésaine, Me Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli, du chef du Secrétariat, M. Aimé Bellemare, de Baie-des-Sables, du directeur de la région de Matane, M. Jean-Charles Gagnon, de Matane, de M. Charles Lever, de Rimouski et du futur président de la Société St-Jean-Baptiste de Matane se réunira prochainement pour préparer ces assises et en faire un succès.

Mot d'ordre de...

(Suite de la 1ère page)

nous soutenir dans le combat et nous donner force, secours et courage.

Pour faire écho à l'appel pressant de Nos Seigneurs les Evêques, nous recommandons à tous les ligueurs de lutter ferme contre l'immoralité et contre l'abus des liqueurs enivrantes, surtout le dimanche. Il est notoire, et l'expérience le démontre, la saison d'été est la période propice aux ravages causés par les immoralités de tous genres, des désordres se produisent un peu partout avec une insouciance inquiétante, et sans crainte de nous tromper, nous pouvons affirmer que l'abus des liqueurs alcooliques est une des principales causes de cette décadence morale; coryez que nous savons ce que nous disons en faisant cette affirmation.

Comment expliquer que tant de sacres et de blasphèmes soient proférés publiquement avec un sans gêne révoltant? Qu'il y ait si peu de pudeur dans le maintien, tant de dévergondage dans l'habillement, tant d'impudente désinvolture sur les plages, dans les endroits publics, les rues, les parcs, etc ? . . . Croyez-vous que l'on croiserait tant de pantomimes sur les places publiques si on se laissait guider par la raison qu'on a malheureusement perdue au fond d'une bouteille.

Ne croyez-vous pas qu'il y aurait aussi lieu d'opposer une résistance soutenue et vigoureuse contre le flot de tant de littératures malsaines et de magazines obscènes qui circulent trop librement au sein de notre population ? . . . Il faut être de son temps, dit-on, c'est du moderne, et puis on suit le courant inconsciemment, sans se préoccuper des catastrophes qui guettent leurs victimes au moment peut-être où elles s'y attendent le moins.

Chers ligueurs du diocèse de Rimouski, c'est ce courant néfaste dans tous les domaines où la moralité est en cause, qu'il faut enrayer si nous voulons conserver intact ce qu'il y a de sain parmi notre population, et sauver du marasme un trop grand nombre de bonnes gens plutôt naïves que méchantes. Pour le salut de notre chère jeunesse à qui nous devons protection et assistance, il n'y a pas à lésiner, l'enjeu en vaut la peine; mettons-nous à l'oeuvre énergiquement et courageusement pour que se réalise au plus tôt dans toute sa splendeur notre devise de ligueurs : "Que votre règne arrive". Le Royaume des Cieux souffre violence, allons-y avec entrain, chers ligueurs, que votre zèle ne trouve d'égal que votre générosité dans la lutte pour le triomphe du bien. Il n'y a pas à se leurrer, la lutte est bel et bien engagée entre le bien et le mal avec plus d'intensité que jamais, ne restons pas sur nos positions, il faut tenir l'offensive. Que chacun de nous se fasse un point d'honneur de travailler, surtout durant ce mois de juin, à faire règner le Sacré-Coeur dans nos familles d'abord et ensuite dans notre paroisse par un travail concerté. Ayons recours à la prière, la prière en famille surtout à une heure convenable pouvant réunir toute la maisonnée. Pères et mères de famille, exigez l'obéissance chez vos enfants, avec douceur mais sans faiblesse; exercez auprès d'eux une surveillance étroite et intelligente; prenez courageusement vos lourdes responsabilités sur ce délicat devoir. Combien de chutes lamentables pourraient être évitées si tous les parents comprenaient leurs obligations de parents chrétiens.

APPEL A L'AUTORITE CIVILE

Nous invitons donc les Conseils municipaux du diocèse de fournir à leurs administrés tous les moyens disponibles pour faciliter à ces derniers l'accomplissement de leurs devoirs dans le domaine de la moralité, et nous leur rappelons que c'est pour eux un devoir aussi strict que celui de travailler au bien temporel de la communauté. Nous les exhortons de veiller plus que jamais à ce que l'ordre règne au sein de chacune de leur municipalité, de voir à ce que les règlements et les lois soient scrupuleusement observés.

En général, nos corps municipaux sont assez soucieux sur ce point, et nous les en félicitons, mais si un petit examen de conscience plus sévère leur démontrait qu'il pourrait y avoir amélioration de ce côté, nous les invitons à y remédier pour le plus grand bien de tous. Aux municipalités qui n'ont pas encore passé de règlement prohibant le port de costumes indécents, ou la vente et la distribution de toute littérature malsaine ou l'affichage d'annonces, pancartes ou tableaux obscènes dans les limites de leur territoire, nous leur suggérons de le faire sans retard et de prendre avantage des pouvoirs que vient de leur déléguer la Législature provinciale leur permettant de légiférer en ce sens. Quant aux municipalités qui ont déjà de tels règlements en vigueur et à celles qui se proposent d'en passer, nous les prions instamment de voir à ce qu'ils soient observés rigoureusement. Nous permettrez-vous de suggérer même aux plus grands centres l'opportunité qu'il y aurait d'avoir sur leur territoire un policier spécial qui s'occuperait de faire les enquêtes nécessaires afin de faire appliquer la loi et les règlements d'une manière efficace.

Nous prions également la police des moeurs, la Sûreté provinciale, la police des liqueurs et tous nos constables municipaux de travailler avec plus d'ardeur que jamais à enrayer l'influence néfaste de tous les "hors la loi", de faire une lutte sans merci aux débits clandestins d'alcool, car Dieu sait s'il y a des abus dans ce sens, surtout le dimanche, c'est pitoyable de le dire, mais c'est un fait. Oserions-nous affirmer que même chez les vendeurs licenciés, tout se passe suivant la loi ? . . . Il y a certainement quelque nettoyage à faire dans certains endroits : hotels, grils, salles de danse; et même sous le couvert de la loi ne se permet-on pas certaines licences qu'il y aurait lieu de faire disparaître ? . . .

Enfin, dans un effort commun, suivant les directives de Nos Seigneurs les Evêques, mettons-nous à l'oeuvre pour endiguer dans tous les domaines, à toutes occasions et en toutes circonstances, le flot d'immoralité qui menace de nous submerger. Il faut assainir les moeurs, prenons tous les moyens honnêtes qui sont à notre disposition pour atteindre ce but. C'est le mot d'ordre que le Bureau du Conseil de la fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur donne à tous les ligueurs du diocèse de Rimouski pour les prochains mois, et, nous comptons sur l'appui et la collaboration des autorités civiles et de la force constabulaire pour nous faciliter ce travail d'épuration.

(Communiqué).

CETTE ANNÉE,

la ration supplémentaire de

SUCRE

POUR LA MISE EN CONSERVE

est de

10 LIVRES PAR PERSONNE

Comme par les années passées, la ration de sucre pour la mise en conserve s'ajoute à la ration ordinaire. On pourra se la procurer en deux quantités de 5 livres.

VOICI LES COUPONS QUI DONNENT DROIT À CE SUCRE

Coupons Y1, Y2, Y3, Y4, Y5,	Coupons Y6, Y7, Y8, Y9, Y10,
VALIDES LE 15 MAI	**VALIDES LE 17 JUILLET**

On pourra se servir de ces coupons à volonté à partir de leurs dates de validité. Ils resteront en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 1947.

Chaque coupon permettra d'acheter une livre de sucre.

La situation mondiale s'est améliorée en ce qui a trait au sucre. Cette amélioration a permis récemment d'augmenter la ration de sucre au Canada. Toutefois, les approvisionnements mondiaux ne peuvent encore suffire à la demande. Il faut donc maintenir le rationnement.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

C'EST CE QU'IL Y A *Dedans* QUI COMPTE



VOUS L'AIMEREZ

AUTRES MODELES

3 HP, 6-7 HP, 8-9 HP

FAIRBANKS-MORSE

DISTRIBUTEUR

LEON CARON ENR.

Appareils et Accessoires Electriques

Case postale 435 — Tél : 562 — 290, rue St-Germain

RIMOUSKI

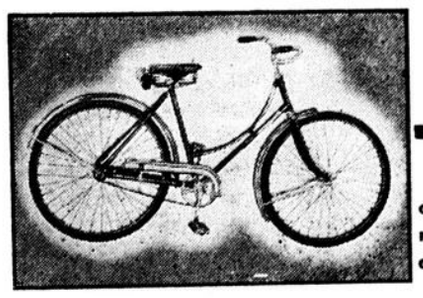
Vous trouverez Mesdames :

Aux Aubaines du Coupon

rue, St-Robert — St-Robert Bellarmin

Broadcloth uni et imprimé — Crêpe de soie, teintes pastel — Shire et Tafta — Popeline blanche — Crêpe et Spun de couleurs assorties. —

Mme E. ALLAIN, propriétaire.



Jeunes filles!

Goûtez pleinement de vos vacances. Procurez-vous cette bicyclette américaine, avec ailes chromées, garde-chaîne et pneus fins.

Prix réduits $43.50

Verreault LIMITÉE

196, St-Germain — RIMOUSKI

PETITES ANNONCES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

A VENDRE. — Terre de 4 arpents de large par 40 de profondeur. Un lot de 4 acres pour le bois, 10 bêtes à cornes, 2 chevaux. Tous les instruments aratoires. A deux milles de l'église de Ste-Blandine, au 1er rang. A vendre ou à échanger pour une maison de la ville de Rimouski. S'adresser à M. André Proulx, 1er rang, Ste-Blandine.

A VENDRE. — Pour cause de départ. Un ameublement complet. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 10, 3ième rue Dumais, Rimouski.

A VENDRE. — Dodge Victory, sedan. Aussi Ford coach 1940. Moteur neuf. Ces deux automobiles sont très bien chaussées et en bonne condition. S'adresser à M. Cyrice Rioux, Saint-Simon.

A VENDRE. — Automobile marque "Ford 1938" (coupé). Moteur neuf. peinturé en neuf. En très bon état. S'adreser à M. Aurèle Laplante, St-François-Xavier des Hauteurs.

A VENDRE. — Plymouth 1938, Moteur neuf ainsi que 4 pneus neufs. Aussi Dodge 1937, en très bonne condition. S'adresser à 29 rue Lavoie, Rimouski.

A VENDRE. — Un plymouth spécial 1939, Sedan, très bien équipé. Moteur neuf. Chaufferette et cinq bons pneus. Le tout est en parfait ordre. S'adresser à M. Camille Bérubé, 10 Laval, Rivière-du-Loup, Station, tél. : 2824

A VENDRE. — Croûtes de bois sciées en bois de poêle de 16 pouces de longueur. S'adresser à M. Gérard Lepage, commerçant de bois de chauffage, Ste-Blandine, tél. : 414 S 4.

A VENDRE. — Deux terrains. Un sur l'Ave Blais, l'autre sur la rue Langevin. S'adresser à 388 St-Germain, tél : 467-W, Rimouski.

A VENDRE. — Terre située à St-Anaclet, à 5 arpents de l'église, côté est. Avec animaux et roulant. Terre de 3 arpents par 40 et une autre de 2 arpents par 40. Terre à bois et culture. Côté ouest "mondrin". Bonne condition pour prompt acheteur. S'adresser à M. Joseph-André Gagné, St-Anaclet.

A VENDRE. — Une automobile en très bonne condition. S'adresser à 6 rue Ste-Ursule, Rimouski.

A VENDRE. — Moulin à laver électrique. S'adresser à M. W.-R. Wyatt, 396, rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE. — Restaurant, maison meublée, garage outillé, Camion Fargo, en très bon ordre. S'adresser à M. Alphonse Rivard, Isle-Verte.

A VENDRE. — A Ste-Luce sur Mer, une terre de 5½ arpents de largeur par 42 de longueur. A 1½ mille de l'église, en face du bureau touristique. Cette terre est pourvue d'animaux et d'instruments aratoires ainsi que voitures, etc. Cause de vente, la vieillesse. Très bonnes conditions à tout acheteur sérieux. S'adresser à M. Joseph Dionne, Ste-Luce sur Mer, Comté de Rimouski.

A VENDRE. — Bois de construction, sec depuis un an. Epinette, tremble, planches et madriers. S'adresser à M. Lorenzo Bérubé, Bic.

A VENDRE. — Armoire à argenterie bien propre. S'adresser à M. Jos Beaulieu, 58, Ste-Marie, Rimouski.

A VENDRE. — Tour pour manches de hache. En bonne condition. Avec sableuse. S'adresser à M. P.-E. Desrosiers, Tél : 340, Rimouski, C. P. 543.

A VENDRE. Compas de bateau. Câbles d'acier flexibles, de toutes grosseurs et longueurs, de première qualité, à prix réduits. S'adresser à M. Fortunat Marcheterre, forgeron, Rimous-est, tél : 15-M-4.

A VENDRE OU A LOUER : terrains à bâtir, situés dans la partie est de la ville en bordure du fleuve (terrain de sable) et d'autres terrains en bordure de la rue St-Pierre et autres rues. S'adresser à M. François Dumais, 398 rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE : un moteur marin "Kermath", 2 cylindres, 4 temps, 8 H.P., magnéto haute tension, avec changement de vitesse, usagé et remis à neuf. Complet avec shaft et hélice de 10 x 12 en bronze, offert à prix d'aubaine. Pour information s'adresser au MAGASIN VERREAULT, Rimouski.

A VENDRE : machines à blocs de ciment automatiques, neuves ou usagées, aux conditions de paiement les plus faciles. Aussi des palettes, neuves ou usagées, pour faire le bloc. Le tout livré immédiatement. S'adresser à M. Marcel Tremblay, 333, rue Dorchester, Québec, tél. 7421.

A VENDRE : une chaloupe de 16 pds, faite de cèdre ½ pouce, joints carrés, pontage de 5 pds en avant, prête à recevoir un moteur de 5 à 25 H.P. et bonne coupe pour la voile; en parfaite condition. Offerte à un prix avantageux. S'adresser au MAGASIN VERREAULT, Rimouski.

A VENDRE : laveuses électriques, laveuses à bras avec cuve en métal. laveuse avec moteur à gazoline, hache-légumes, bancs de scie, moteurs électriques de 1/2, 1/3 et 1/4 de force (prêts à être livrés) épandeurs d'engrais, batteuses à grain, radios électriques ou à batterie. S'adresser à M. Isidore Lagacé, Bic.

A VENDRE : meubles neufs, laveuses électriques, poêles neufs et usagés, services de cuisine en aluminium, machines à coudre, batteries de radios, clôtures électriques. S'adresser à M. J.-A. Garon, 104 rue St-Germain, tél. 410, Rimouski.

A VENDRE : Moulin de cordonnerie, stores vénitiens en aluminium ou en acier et de toutes grandeurs. S'adresser au Meuble Robert, 1, Ave de l'Evêché, Tél. : 601-W, Rimouski.

A VENDRE.— Assortiment de meubles, lits, sommiers, matelas, batteries de radio, etc. S'adresser à M. Robert Dessureault 322 rue St-Germain, tél. 216, Rimouski.

HOMMES DEMANDES. — Désirez-vous être indépendant ? Avoir votre propre commerce ? Opérer dans votre localité ? Adressez-vous à la Cie des Produits "FAMOUS", 370 rue Guy, Montréal, P.Q.

ON DEMANDE une servante pour famille de trois personnes. Références exigées. S'adresser à Mme Léon Caron, 290 St-Germain, Tél : 562-W, Rimouski.

A VENDRE. — Chevrolet sedan de luxe très propre et en bonne condition. Acheteur sérieux, argent comptant. A voir samedi le 31 mai et les 2 et 3 juin à 22 Ave de la Cathédrale, Rimouski.

BONNE DEMANDEE pour travail dans une toute petite famille. S'adresser à Mme Paul-Henri Gaudreault, 175, rue St-Germain, Appartement 6, Rimouski, Tél : 414.

A LOUER. — Salon de barbier situé sur l'Avenue de la Cathédrale. Poste le plus commercial de la ville de Rimouski. 3 chaises. Equipement moderne. Possibilité d'aménager un salon de coiffure. S'adresser à tél : 476, Rimouski, 50 Ave de la Cathédrale.

A LOUER. — Deux appartements. De préférence pour demoiselle ou couple sans enfant. S'adresser à 11C, 3e rue Dumais, Rimouski.

ON DEMANDE à acheter un arpent de terre environ, en bordure du fleuve, à la Pointe-au-Père ou à Ste-Flavie-sur-Mer. S'adresser à M. J. Arseneault, 1432 Lamontagne, Montréal.

SERVANTE DEMANDEE. — Pour ouvrage général. Dans une bonne famille, 2 enfants. Indiquer salaire désiré. S'adresser à Mme P. Fortin, Ste-Flavie, Cté Matane.

REPARATION de meubles de tous genres, antiques ou modernes, aussi portes et chassis. S'adresser à M. C.-E. Gagnon, St-Robert-Bellmarmin

A VENDRE : crémeuse "Viking", à électricité et à manivelle. Garantie de dix ans. Peut être livrée sur réception d'une commande. Pesanteur : de 200 à 1300 livres. S'adresser à M. Isidore Lagacé, Bic.

ON DEMANDE à louer ou à acheter un poste de commerce. S'adresser à M. Camille Turcotte, C. P. 132, Bic, ou Tél. 708-S-22.

MALAXEUR A CIMENT

Nouveau, actionné à la main ou par pouvoir. Livraison immédiate. M. Zagerman & Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS

Pour toutes commandes de savon LUDOR, le savon incomparable, veuillez vous adresser au représentant de la Compagnie Ludor, M. Georges DRAPEAU, à la Pharmacie St-Robert, 18 rue Michaud, tél : 351-S-2.



C'EST INFAILLIBLE

Le nombre de piétons tués alors qu'ils traversent la rue aux intersections est plus grand la nuit que le jour ou au crépuscule.

A VENDRE : maison de deux étages. Peut être aménagée pour deux logements. Livrée immédiatement après la vente. Site : rue Lamoureux. S'adresser à M. Edgar Caron, St-Robert Bellarmin.

A LOUER. — Chalets d'été au Parc Roland d'Amqui. S'adresser à M. J.-E. Morais, négociant, Amqui.

"MESSIEURS, je désire vous servir comme par le passé. Je vous offre le bardeau dont vous avez besoin". Signé : Alexandre Ouellet, Mont-Joli.

ATTENTION : pour l'achat ou la réparation de bicyclettes ou accessoires, voyez M. J.-Albert Roy, représentant de Renfrew Machinery Co., 51 rue Rouleau, tél. 499, Rimouski

ON DEMANDE un petit logement de 4 ou 5 pièces pour un couple sans enfant. S'adresser à tél. : 447-M-4, Rimouski.

A LOUER : Chambre située à l'angle des rues Ouellet et Cathédrale. S'adresser à Mme J.-A. Pelletier, tél. : 663-W, Rimouski.

UNE COIFFEUSE d'expérience est demandée au Salon de Coiffure MARCELLE, 258 rue St-Germain, tél. 73-W, Rimouski. (Bon salaire).

AVIS

Marchands, restaurateurs, etc., soumettez-nous vos besoins pour toutes marchandises difficiles à obtenir — bonbons, chocolats — parties et pneus neufs pour autos ou camions — matériaux de construction, etc., etc. Ecrivez en toute confiance à **COMPTOIR POSTAL METROPOLE Enr., Département 8, 4118 Bannantyne, MONTREAL 19, Qué.**

STUDIO GARDENIA

Nous avons toujours en main des fleurs naturelles pour toutes occasions : mariages, anniversaires, décès, etc. Livraison prompte et soignée. Pour être bien servi, adressez-vous toujours au Studio GARDENIA, propriété de Mlle Evelyne Coulombe, 206 rue St-Germain, Rimouski, tél. 561.

TERRAINS
A VENDRE OU A LOUER
s'adresser à
M. ALBERT PARENT,
près de l'église
de Ste-Odile



SALON VENUS

Mesdames, Mesdemoiselles

Le coiffeur Isidore DeChamplain avec ses 12 années d'expérience peut vous donner une belle permanente qui convienne à vos cheveux.

Pour avoir satisfaction et être en sécurité avec les machines modernes donnez votre appointement à :

15, rue St-Pierre RIMOUSKI
ISIDORE DECHAMPLAIN, prop.
Téléphone 215

ACHETEZ la véritable huile de charme ou huile charmeuse. Une goutte dure un mois. Huile No 1, .75; No 2, .50; No 3, .40. Ajoutez .15 pour le C.O.D. Les Nouveautés Lebel, C.P. 48, St-Fabien.

ATTENTION. — Nous sommes toujours acheteur de **meubles usagés.** Avons en magasin quantité de ces articles remis à neuf, chesterfield, studio, set de boudoir cuirette, fauteuils, service à dîner, bureau, commode, lit, sommiers à ressorts, carosse, ets. **Dans le neuf :** service de chambre, bureau, commode, sommier, matelas à ressorts, service à déjeûner, lit juvénil, bassinette, radio, brûleur à l'huile, morceaux Beatty, etc. **M. SYLVIO BELLAVANCE,** marchand, 276 rue St-Germain, Rimouski, tél. : 258-M-1.

MACHINE POUR BLOCS DE CIMENT

Nouveau, actionné à bras ou par pouvoir. Recommandé pour fabrique de fraisil ou de blocs de ciment. M. Zagerman & Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

ATTENTION : pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles : chesterfields, divans, studios, etc., adressez-vous à M. Albert Doré, licencié, 18 rue St-Pierre, tél. 107, Rimouski.

A LOUER : Robes de mariés, voiles, diadèmes, livres d'heures, gants ,etc. Fleurs pour toute occasion. Bernadette Tremblay, fleuriste, 179 rue Notre-Dame, tél. 379-M-1, Rimouski.

REPARATION.— Machines à coudre, laveuses, balayeuses, lampes à gazoline Coleman. Aussi pièces de rechange pour tous ces articles. S'adresser à GERARD ROY, 65 Ave de l'Evêché, Rimouski, tél. 358-W.

TERRAINS
à
vendre ou à louer
S'ADRESSER A
Albert Michaud,
56 Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI.

BREVETS
D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. **S'adresser à M. J. B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié. Case postale 39, Rimouski.**

VENDEUR DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR GOODYEAR

58, DE L'EVECHE — **ALBERT MICHAUD** DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES — **TEL : 622 RIMOUSKI, P.Q.** — **ESCOMPTE SPECIAL AUX GARAGISTES**

RIMOUSKI LOUE L'AEROPORT

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE

Le 26 mai à une séance spéciale du Conseil municipal de la ville de Rimouski sont présents : Monsieur le maire Elzéar Côté et messieurs les conseillers Albert Dionne, Dr Victor Lepage, Ernest Doucet, Paul-H. L'Heureux, Albert Labbé et Albert Doucet formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Proposé par M. le conseiller L'Heureux et résolu que la ville de Rimouski loue à Rimouski Airlines Ltd. pour le terme d'une année, à compter du 1er mai 1947, l'aéroport de Rimouski avec bâtiments dessus construits et aménagement, moyennant une somme de $5,600.00 payable à raison de $450.00 par mois, avec l'entente de laisser libre d'accès la chose louée à toute autre compagnie d'aviation, et son Honneur le maire et le Greffier sont autorisés à signer tel contrat au nom de la ville de Rimouski. Faite de plus moyennant l'entente que le bail soit renouvelable d'année en année, à moins d'un avis préalable par écrit de trois mois de part et d'autre, sujet néanmoins à la durée stipulée par le bail du 19 décembre 1946, entre la ville de Rimouski et Sa Majesté le Roi.

Proposé par M. le conseiller L'Heureux et résolu qu'une convention soit passée entre la ville de Rimouski et la Rimouski Airlines Ltd à l'effet de payer à cette dernière une somme de $3,000 par année, à partir du 1er mai 1947, pour l'entretien des pistes d'attérissage et du terrain de l'aéroport de Rimouski, ainsi que du chemin d'hiver conduisant à l'aéroport : et Son Honneur le Maire et le Greffier de la ville sont autorisés à signer la dite convention qui comportera une Clause de renouvellement sujette néanmoins à la durée stipulée par le bail du 19 décembre 1946, entre la ville de Rimouski et Sa Majesté le Roi.

Proposé et résolu que des soumissions soient demandées pour l'achat des appareils à incendies, pour la confection des trottoirs, le pavage des rues et le peinturage de l'hôtel de ville, le tout tel qu'énuméré dans le règlement d'emprunt No 376.

Proposé et résolu que le compte pour l'assistance publique, semestre d'octobre 1945 à mars 1946, au montant de $2,093,00 soit approuvé.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. J.-Ludger Beauchesne, Elisée Moreault, Isidore Parent, Roland Gagnon, Roland Lévesque, Antoine Dumais, Alfred Guimond, Louis Gagnon, Paul-Emile et Benoit Ross, Hector Bellavance, Adrien Smith, Jean-B. Côté, Gustave Therriault, à Mme Joseph Lizotte et à la Fabrique de Rimouski, conformément aux certificats d'alignement et aux règlements de cette ville.

Et la séance est levée.

PETITES NOUVELLES

MOTEUR A VENDRE POUR LE COMMERCE

La Corporation des biens de guerre offre en vente 96 moteurs manufacturés pour les véhicules-moteurs de l'armée. Ils peuvent facilement s'adapter aux véhicules ordinaires, aux embarcations ou encore servir de moteurs stationnaires ou de moteurs pour générateurs.

Ces moteurs qui sont à London, Ont., sont offerts au marché par l'entremise de la succursale des ventes de la Corporation à London. Ils sont à six cylindres, à essence, pour conduite à droite, avec soupape en tête.

Des accessoires tels que générateurs, carburateurs, bougies, etc., sont aussi offerts en vente. Ces derniers peuvent être employés avec ces moteurs ou avec d'autres moteurs.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

A l'occasion du congrès diocésain des sociétés St-Jean-Baptiste qui sera tenu le 1er juillet prochain, plusieurs délégués de Mont-Joli ont été choisis pour représenter leur société. Ce sont : le Dr R.-A. Lepage, Ant. Morissette, Albert Desrosiers, J.-C. Beaudet, C.-E. Chartier et Jules Gendron.

Une résolution a été adoptée à la dernière réunion de cette société, à l'effet que le drapeau fleurdelisé soit recommandé comme drapeau officiel de notre Province, et que copie de la résolution soit envoyée au Premier Ministre et à l'Hon. O. Gagnon, président du comité du drapeau.

LES FUSILIERS DU ST-LAURENT

Le lieutenant Joseph-Etienne Chiasson, des Fusiliers du St-Laurent vient d'être promu capitaine de son unité de réserve. La nomination a été annoncée par le commandant de la région militaire de l'Est du Québec, le brigadier J.-P.-E. Bernatchez.

BACHELIER EN DROIT CANONIQUE

M. l'abbé René Bérubé, de Rimouski, a obtenu son baccalauréat en Droit Canonique avec distinction. Le titre de bachelier lui a été conféré par la Faculté de Droit Canonique de l'Université Laval.

MONT-JOLI

Le Dr René-A. Lepage a été élu président du conseil d'administration de la société St-Jean-Baptiste de Mont-Joli. Les autres membres sont : MM. L.-J. Gagnon, Albert Desrosiers et Conrad Coulombe. L'élection s'est faite à la dernière réunion de la société tenue à Mont-Joli.

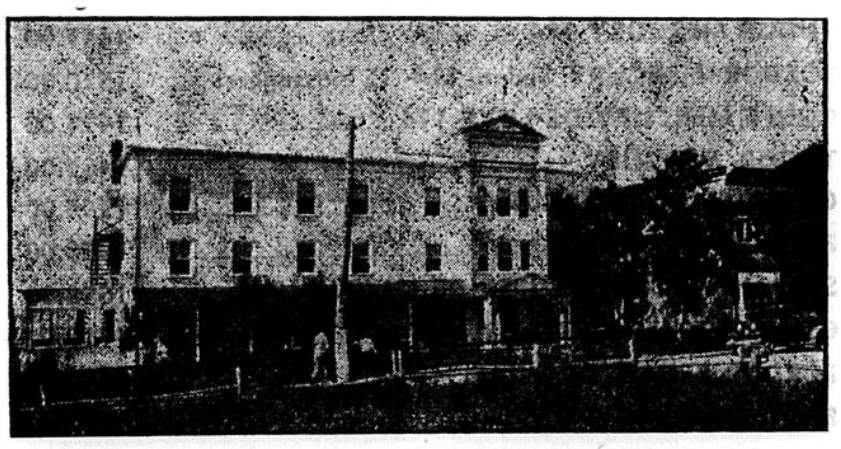
M. Georges-Henri Dechamplain a également été choisi comme organisateur pour la célébration de notre fête nationale du 24 juin. Un plan a été élaboré pour cette circonstance. Le 23 au soir, feu de la St-Jean dont l'organisation est confiée à M. Nap. Lévesque; le 24 à 9 heures du matin, messe à la grotte avec sermon de circonstance. Dans l'après-midi, il y aura une séance avec chant et conférence.

MILITAIRES DECORES

Les capitaines W.-R. de Gruchy, de Gaspé, et F.-D. Heath, de Kénogami, ont reçu au début de la semaine des décorations de membres de l'Empire Britannique.

Le lieutenant Gérard Jean, autrefois de Rimouski, a reçu la Croix Militaire (MC) pour s'être distingué sur les champs de bataille. Ces décorations leur ont été remises par Son Excellence le gouverneur-général.

Ouverture le 1er juin



L'Hôtel des Peupliers

Ste-Luce-sur-Mer

Le nouveau propriétaire, **M. ALPHONSE CARON** invite le public à **l'Hôtel des Peupliers.**

— à l'aménagement le plus moderne
— 40 chambres, avec eau chaude et froide.
— Système de chauffage central
— Cuisine excellente
— Grande salle à manger, propre et gaie qui donnent sur le majestueux St-Laurent.
— belle plage pour bains.
— Personnel distingué qui s'occupera de donner aux voyageurs tout le confort possible.
— Propreté remarquable.
— Amusements pour tous les goûts.
— Site enchanteur.
— Endroit idéal pour se reposer.

OUVERT du 1er JUIN au 15 DECEMBRE

le nouveau propriétaire :

M. ALPHONSE CARON



Faites votre choix

NOUS VOUS PRESENTONS, CETTE SEMAINE UN CHOIX CONSIDERABLE DE ROBES DE JERSEY UNI OU IMPRIME, ET DE TOILE CARREAUTEE OU UNIE AUX TEINTES A LA VOGUE. —

CES ROBES SONT GARNIES DE RICHES BOUTONS ET DE CEINTURES DES PLUS NOUVELLES.

ACHETEZ VOS SOULIERS DE TOILES DES MAINTENANT. —

$7.95 A $14.95

JOSEPH ANTOINE
SANTERRE
RIMOUSKI MONT-JOLI BAIE-DES-SABLES MATANE

RADIO

ONDES PAR-CI ONDES PAR-LA

Des sociétés chorales canadiennes aux réseaux de Radio-Canada et du N. B.C. — Radioreportages des fêtes du Congrès Marial. — Les chefs d'orchestre des concerts symphoniques.

Radio-Canada transmettra des reportages des grandes cérémonies qui se dérouleront à Ottawa lors du Congrès Marial. Le public sera ainsi mis au courant de tous les événements qui s'y dérouleront.

C'est M. Marcel Ouimet qui dirigera ces reportages. Radio-Canada annoncera bientôt les dates de ces émissions et en donnera les détails.

——«o»——

La Société Radio-Canada et les postes affiliés de la N.B.C., feront entendre le jeudi soir, à 11 h. 30 à partir du 12 juin les principales sociétés chorales du Canada. C'est une initiative qui intéressera les auditeurs Canadiens et Américains surtout Américains qui ne les connaissent guère.

Au premier concert, on entendra les "Leslie Bell Singers". Cette société est composée de jeunes filles de divers milieux. En effet, en font partie des demoiselles de magasin, des étudiants et étudiantes, des institutrices, etc. Cette société a été créée en 1939 par d'anciens étudiants du Parkdale College.

——«o»——

On entendra également aux concerts qui suivront, la Cantoria de Montréal, société créée et dirigée par Victor Brault, Le "Georgian Choir", de Toronto ainsi que d'autres sociétés de Winnipeg, Vancouver, etc.

——«o»——

M. Léopold Houlé, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie Française, publiciste à Radio-Canada, a été élu vice-président de la Société Royale du Canada, section française, lors du congrès de cette société à Québec.

——«o»——

M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, à la Chambre des Communes, sera le conférencier de Radio-Canada, le mercredi, 11 juin, à 10 h. 15 du soir, sous la rubrique "Les affaires de l'Etat". Il parlera des relations entre le Dominion et les provinces.

——«o»——

Le conférencier du comité de la Survivance Française, le samedi, 7 juin, à 6 h. du soir sera le T. R. P. Jean-Charles Laframboise, recteur de l'Université d'Ottawa.

——«o»——

Les Voix du Pays nous feront entendre par Radio-Canada, le dimanche, 8 juin, à 8 h. 30, un sketch de Germaine Guèvremont, sketch intitulé : "Tout s'en va avec le temps". Ce sketch est tiré de son roman "Marie Didace".

——«o»——

Les chefs d'orchestre et les solistes aux Concerts Symphoniques dont Radio-Canada fera le relais le mardi soir, à partir du 24 juin, seront :

Le 24 JUIN. — Wilfrid Pelletier, Solistes : Raoul Jobin, ténor.

Le 1er JUILLET. — Sir Ernest MacMillan, Pas de soliste.

Le 8 JUILLET. — Wilfrid Pelletier, Solistes : Mary Henderson, soprano, John Baker, baryton.

Le 15 JUILLET : Howard Barlow, Pas de soliste.

Le 22 JUILLET. — Walter Hendl, Soliste : Anna Kaskas, soprano.

Le 29 JUILLET. — Désiré Defauw, Solistes : Jesu Maria, Sanroma, pianiste.

Le 5 AOUT. — Désiré Defauw, Soliste, Pierrette Alarie, soprano; Léopold Simonneau, ténor.

Le 12 AOUT. — Antal Dorati, Pas de soliste.

"Ici, l'on chante" que Radio-Canda diffuse de ses studios de Québec le dimanche soir, à huit heures, est réalisé par Roland Bélanger.

Le chef d'orchestre est Gilbert Darisse, violoniste et directeur de l'orchestre du Château Frontenac.

Les chanteurs régulièrement inscrits à ce programme sont Paul Létourneau, baryton et Madeleine Lachance, soprano.

Chaque semaine on y invite en tour de rôle un artiste comme :

Colette et Roland, duettistes; Paulette de Courval, diseuse; Andrée Dugal, diseuse, Louise Leclerc, diseuse; Maurice Latulippe, pianiste-fantaisiste.

Les arrangements pour l'orchestre, composé de quinze musiciens, sont faits par Germain Gosselin.

LE TRIO LYRIQUE
Le samedi, à 9 h. p.m.

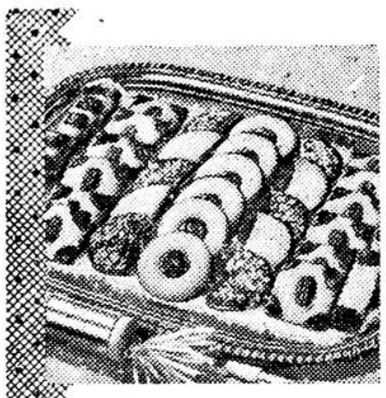
Le Trio Lyrique revient sur les ondes de Radio-Canada le samedi soir, à 9 heures dans son répertoire de chansonnettes françaises. Comme les auditeurs ont pu le constater ce répertoire est très vaste et fort varié.

Le dialogue entre Roger Baulu, animateur de ce programme et Lionel Daunais ne manque assurément pas de piquant. C'est à qui des deux s'exercera à plus de verve, à plus d'humour et à plus de bons mots.

Les membres du Trio Lyrique sont Anna Malenfant, contralto; Jules Jacob, ténor et Lionel Daunais, baryton.

MON CHOIX
Du lundi au vendredi
à cinq heures du soir.

"Mon Choix", c'est la rubrique d'un concert qui passe tous les jours, à cinq heures, sur les ondes de Radio-Canada. "Mon Choix", c'est celui que font à tour de rôle les metteurs en onde aux studios de Montréal, d'oeuvres musicales . . . de leur choix, selon leurs goûts propres. Les uns optant pour la symphonie, l'opéra, le concerto, les autres pour la musique légère, l'opérette, la valse, le ballet, etc. Ce programme comme on le conçoit, est fort varié et constitue une aimable émulation chez les réalisateurs.



Friandises au Chocolat 'MAGIC'

● Crémez ½ t. shortening avec ½ t. sucre. Ajoutez 1 oeuf, battez. Ajoutez 2 c. à soupe zeste d'orange râpé et 2 c. à thé jus d'orange. Tamisez 1¼ t. farine, ½ c. à thé sel, 1½ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'; ajoutez; faites refroidir. Roulez la pâte mince, découpez-la tel qu'indiqué ci-dessous. Cuisez 10 min. à 375° F.

Croissants: Faites la recette de base, coupez en forme de croissant. Cuisez. Couvrez de chocolat sucré fondu et parsemez de noix de Grenoble hachées.

Biscuits farcis: Faites la recette de base, coupez avec emporte-pièce rond. Faites un trou au centre de la moitié des rondelles. Cuisez. Garnissez de chocolat sucré fondu les rondelles non trouées, couvrez-les des rondelles trouées.



Doigts au coco: Faites la recette de base, coupez en bandes de 3" par ¾". Badigeonnez de lait et parsemez de noix de coco râpée. Cuisez. Plongez les bouts dans du chocolat sucré fondu.

Carrés aux pacanes: Faites la recette de base, coupez en carrés de 2". Déposez une demi-pacane au centre de chaque carré. Cuisez. Plongez les coins dans du chocolat sucré fondu.

Réduisons les frais de chauffage

L'hiver dernier, les Canadiens ont consacré plus de $110,000,000 au chauffage de leurs habitations, soit environ trois pour cent du total dépensé pour le coût de la vie. Cette estimation est basée sur les chiffres annuels comparatifs pour la consommation domestique des combustibles, compilés par le bureau national des statistiques à Ottawa.

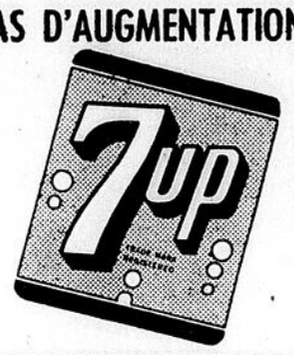
Pour tout le Canada, la famille moyenne dépense en combustible environ $40.00 par année, tandis que, dans les provinces du Centre, et dans le cas de grandes maisons, la dépense est bien plus élevée.

Les experts en chauffage suggèrent toutefois que ces frais sont bien plus forts qu'ils ne devraient l'être. L'efficacité de la plupart des calorifères (fournaises) ne dépasse guère 50 p.c. par suite de la combustion incomplète des matières combustibles et des pertes de chaleur dues à l'inefficacité du système et au manque d'isolant ou de calorifuges appropriés. On pourrait réduire d'au moins un tiers les frais de chauffage dans les maisons où la consommation est démesurée, si l'ont réparait ou modernisait où il le faut, et si l'on apportait aux calorifères l'attention et les soins voulus.

Ceux qui voudraient réduire leurs frais de chauffage profiteront de ces conseils faciles à suivre, et qu'offre l'Institut Canadien de la Plomberie et du Chauffage:

1. Apprenez à manier correctement votre calorifère; consultez un expert en la matière, et suivez ses conseils;
2. Faites isoler les murs et le toit de la maison, pour gaspiller moins de chaleur.
3. Maintenez une température uniforme. Ne chauffez par trop fort, pour n'être pas obligé ensuite d'ouvrir les fenêtres. Un contrôle thermostatique aidera à maintenir automatiquement la température voulue.
4. Assurez-vous que le calorifère est en bon état de fonctionnement. Un spécialiste compétent pourra en faire la visite complète, et effectuer les réparations nécessaires beaucoup puls commodément à cette saison qu'à une autre époque de l'année.
5. Assurez-vous tout au moins que les conduites de fumée, comme le calorifère même, sont bien propres à l'intérieur.

PAS D'AUGMENTATION DANS LE PRIX DU



LA BOUTEILLE 5¢
PLUS 2¢ DE TAXES=
7¢

AIDEZ-NOUS
A COMBATTRE
L'INFLATION !

EN NE PAYANT PAS UN MONTANT PLUS ELEVE QUE LES PRIX CI-DESSOUS.

PRIX OFFICIELS
DES AUTOMOBILES 1947

MERCURY 114 et 118

COUPE MERCURY 114 (3 passagers)	$1373.00
TUDOR MERCURY 114	1441.00
FORDOR MERCURY Sedan 114 (5 passagers)	1510.00
COUPE MERCURY DE LUXE 114	1421.00
TUDOR MERCURY	1489.00
COUPE SEDAN MERCURY	1544.00
FORDOR MERCURY	1558.00
SEDAN MERCURY "SUPER DE LUXE" 118	1658.00
COUPE SEDAN MERCURY	1710.00
FORDOR SEDAN DE VILLE	1710.00
EQUIPEMENT :	
RADIO et ANTENNE installés	93.00
CHAUFFERETTE et DEGIVREUR	33.06

OUELLET
AUTOMOBILES, Enr,
Distributeur en gros et détail
337 St-Germain RIMOUSKI Tél 627 et 628
LORENZO OUELLET, prop.



CHARRETIER : Gérard Lavoie (à droite) **est garçon d'écurie et charretier au camp de Napoléon St-Laurent, derrière Shelter Bay. Gilbert Desrosiers l'accompagne ici.**

La protection de la forêt vous aide



La protection de la forêt s'effectue par un travail clairvoyant et soigneux en forêt. Le bûcheron y contribue pour une grande part et tout le monde en bénéficie. Prenez soin de la forêt. Evitez le gaspillage. Voyez à bien empiler tout le bon bois. Vous y perdez et il se perd du bois quand il en reste dans les abattis ou dans la neige.

qu'une exposition des produits forestiers du pays.

Clubs 4-H

Une assemblée régionale des Clubs 4-H a aussi été tenue dans la Gaspésie, à Bonaventure. Plusieurs Clubs de la région, étaient représentés à ce congrès, sous la direction de M. Roger R. Côté, assistant-secrétaire-général des Clubs 4-H.

J.-A. BRETON,
Gérant.

Nécessité de la conservation forestière

L'Association forestière québecoise a tenu au cours de la semaine trois assemblées des bureaux de direction de ses associations régionales du Bas St-Laurent, de l'Abitibi et de la Côte Nord. La première fut tenue mardi, à Rouyn, sous la présidence de M. Sabin Thibault, la seconde jeudi, à Rimouski, sous la présidence de M. Raymond Langlois et la dernière hier sur la Côte Nord. M. J.-A. Breton, i. f., gérant de l'Association forestière québecoise, prit part à ces assemblées.

Une quinzaine de directeurs de chaque endroit ont assisté à ces assemblées, au cours desquelles il fut question du programme de conservatino et de protection des forêts que l'Association poursuit à travers la province depuis sept ans; il a été décidé de tenir dans chacune de ces régions des congrès régionaux à l'automne 1948, en préparation du deuxième congrès provincial de l'Association forestière québecoise qui se tiendra à l'automne 1949, en même temps



MONTRES
BAGUES
COLLIERS
BIJOUX

BIJOUTERIE
LAURENT RIOUX
200, St-Germain Tél : 677
RIMOUSKI

PÉTILLANTE
RAFRAÎCHISSANTE
SULUBRE
FORTIFIANTE
PLUS 4
Embouteilleur
HENRI JACOB
Rimouski

Maurice De Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
C P. 582 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.
—«o»—
ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
—«o»—
AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.
Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou, M.P. Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone : 374 Casier Postal 129
—«o»—
BUREAU : 152A rue de l'Evêché
—«o»—
SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE
A des prix défiant toute compétition.
—«o»—
Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

CARTES PROFESSIONNELLES

LOUIS-LEO DOYON
Arpenteur-géomètre
Ingénieur-Forestier-Conseil
Edifice Banque Canadienne Nationale
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
Rimouski, P.Q.

S. Z. COTE ENRG.
Lucien Morin, prop.-gérant
Courtier en assurances
85, Ave de l'Evêché
Rimouski
Tél. : Bureau : 33; Rés. : 33-W
au service du public depuis 1906

COURTIER LICENCIE ET AGREE EN DOUANE
Membre de l'Association des Courtiers agréés en douane du Dominion
H. R. CUMMINGS
144 Ave de l'Evêché
Rimouski, P. Q.
Tél.: 475 — B. P. 634

J.-R. DUBE Enr.
Coutier — Broker
Transactions immobilières
144 de l'Evêché Tél. 284
Rimouski

HOTEL SAYABEC
Sayabec Station
Cté Matapédia

Antonia LEVESQUE, g.m.e.
membre de la A.C.I.C.
et de la J.I.C.F.
de Montréal.
Service privé à l'hôpital ou à domicile
Tél. 440 13 rue St-Jean
Rimouski

Dr J.-L. PARADIS
Médecine générale
92, Ave de la Cathédrale
TEL : 704
Rimouski

GAGNON & GAGNON
Avocats
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Bureau
Edifice Cie de Pouvoir
Tél. 179 RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE
Avocat
152-A, Ave de l'Evêché
Rimouski
C. P. 720 Tél. 276

CASGRAIN & TESSIER
Avocats
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, LL.L
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski

SIMARD & CHASSE
Avocats
178, Avenue de l'Evêché
Tél. 158 C. P. 132
Rimouski, P.Q.

GENDREAU & BEAULIEU
Avocats et procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles :
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens

D'ANJOU & LANIEL
AVOCATS
50, Ave de la Cathédrale
Rimouski
Téléphone 80

GLEASON BELZILE
et
RONALDO RABOIN
Notaires
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q.

Dr OMER LECLERC
Spécialité
maladies des enfants
médecine générale
Avant-midi : anesthésie et consultation à l'hôpital
après-midi : 2 à 4 h.
7 à 9 h.
156 St-Germain Tél : 631
Rimouski

Dr M.-A. BOUDREAU
Médecine générale et obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Après-midi : 2 à 4 heures
le soir : 7 à 8 heures

Dr ADRIEN GAGNE
Spécialiste en maladies pulmonaires
Pour consultation :
le matin, à l'hôpital
Bureau :
2 à 4 h. p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232, rue St-Germain
Téléphone 23
Rimouski

ROGER ROY, O.D.
Optométriste
Spécialiste pour la vue
Heures de bureau :
9 h. a.m. à midi
1 h. 30 p.m. à 5 h. p.m.
254 rue St-Germain
Tél. 48-W Rimouski

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3
HENRI-A.MARTIN
COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE DÉBITEURS ET CRÉANCIERS
ASSURANCES :
FEU, VIE, AUTOMOBILES, ACCIDENT, ETC.
HENRI-A.MARTIN
RIMOUSKI

"ÉCHOS MONDAINS"

— MM. Elzéar Côté, Maurice Tessier et Alphée Gagnon sont partis hier soit par avion, pour un voyage à Gaspé et à l'Ile d'Anticosti.

— Me Jean-Baptiste Desjardins est de retour de Montréal où il a assisté au congrès provincial des Ligues du Sacré-Coeur.

— Mlle Patricia Dumont, propriétaire du Magasin Au Bon Goût Enr., est actuellement en voyage d'affaires à Montréal où elle assistera aux expositions de modes d'automne organisées par les plus grands manufacturiers de confection pour dames du Canada et des Etats-Unis.

— M. Gérard Fournier est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

FIANCAILLES

M. l'abbé Robert Godbout, vicaire à St-Fabien, a béni dimanche, le premier juin, les fiançailles de Mlle Berthe Roussel, fille de M. et Mme J.-B. Roussel, à M. Gérard Bernier, fils de M. et Mme J.-B. Bernier, de St-Fabien. Le mariage sera célébré prochainement.

NAISSANCES

— M. et Mme Ludger Rioux, de Bic, font part de la naissance d'un fils né le 14 mai et baptisé le 15 sous les prénoms de Joseph-Antoine. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Bélanger, de Bic; porteuse, Mme Conrad Bélanger, de St-Fabien, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Laurent Blais (Léontine Fournier), de Saint-Fabien, annoncent la naissance de leur fils Joseph-Conrad-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Lévesque; porteuse, Mme Ludger Fournier, tous de St-Fabien.

CHIRURGIEN-DENTISTE



Dr GASTON BEAULIEU

Le Dr Gaston Beaulieu, chirurgien-dentiste, ouvrira un nouveau bureau de traitement dentaire à Rimouski le 25 juin prochain. Ce bureau sera situé dans le nouvel édifice Lepage, angle des rues St-Germain et de la Cathédrale.

Le Dr Beaulieu est le fils de M. Jos Beaulieu, de Rimouski. Diplômé de l'Université de Montréal en 1944, il a déjà trois années d'expérience; deux ans en collaboration avec le corps dentaire de l'armée canadienne et une année de pratique privée.

Le Dr Beaulieu sera à son bureau tous les jours de 9 hrs à midi et de 2 hrs x 5½ hrs et de 7 à 9 hrs les lundi, mercredi et vendredi.

AVIS DE FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE :

Charles Dubé, débiteur,
RIMOUSKI et SOREL, P. Q.

Avis est par le présent donné, que le sous-signé recevra jusqu'au 20 juin 1947, des soumissions pour la vente de la :

"GOELETTE COLUMBIA II", mesurant 44 pieds de long, tonnage de 18.86 tonnes, mue à voiles et moteurs.

Cette dite goélette est actuellement au Bic, Cté Rimouski, et elle peut être visitée en tout temps en s'adressant au **soussigné.**

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10% du montant de la soumission.

Les inspecteurs de la faillite ne s'engagent pas à accepter la plus haute, ni aucune des soumissions.

Conditions de vente, **argent comptant.**

Ce 5 juin 1947,
Bureau, 158 Ave Evêché,
RIMOUSKI, Qué.

HENRI-A. MARTIN,
Syndic licencié.

AU CARTIER

9-10-11 juin

Dorothy Lamour, Robert Preston
dans
NUITS BIRMANES
(Moon Over Burma)

Tous les admirateurs de Dorothy Lamour ne devraient pas manquer de voir cette belle version française qui est un des plus grands succès de cette incomparable vedette.

Ceux qui ont vu le film anglais : "Moon Omer Burma", seront doublement enchantés de le voir cette fois-ci avec tous les dialogues en français.

Vous verrez au même programme une comédie et sujets courts.

12-13-14 juin

Evelyn Keyes, Keenan Wynn,
Tito Guizar
dans
THRILL OF BRAZIL

L'épouse d'un metteur en scène désire obtenir le divorce, mais celui-ci veut l'en empêcher. Cependant, il rencontrera bien des difficultés, toutes les unes aussi comiques que les autres.

La musique Latine, toujours très aimée est bien en évidence dans ce film pour en faire une très belle comédie musicale.

Au même programme SON OF THE GUARDSMAN No 12 et comédie.

Deux représentations tous les soirs.
7.30 et 9.30 heures.

Au Rimouskois

7-9-10 juin

Robert Montgomery, Andrey Totter
dans
LADY IN THE LAKE

Par l'étrangeté de son histoire et par la valeur de ses acteurs, ce film constitue une réussite incontestable.

"Lady in the Lake" contient d'excellents éléments de surprises et d'émotions bien ménagés.

Vous verrez au même programme une comédie et sujet court.

11-12-13 juin

Madeleine Renaud, Charles Vanel,
Jean Debucourt
dans
LE CIEL EST A VOUS

Près de Villeneuve-sur-Loire, Pierre et Thérèse Gauthier tiennent un petit atelier de réparation mécanique. Ils y mènent une vie calme et laborieuse avec leurs deux enfants et la grand-mère.

"coup dur" vient interrompre le cours de leur bonheur. Ils sont expropriés. Le terrain sur lequel s'élève leur maison va être transformé en aérodrome. Mais si ceci leur cause du trouble pour un certain temps, deviendra plus tard, pour eux, la raison d'une joie sans mélange. Ce film a été réalisé en France, pendant l'occupation allemande.

Au même programme, CHICK CARTER DETECTIVE No 6 et sujet court.

Deux représentations tous les soirs.
7.30 et 9.30 heures.



Il n'y aura pas de malchanceux

Gratis

Vos enfants s'amuseront longtemps avec l'une de ces "balounes" que nous donnons GRATUITEMENT avec tout achat d'une paire de souliers en cuir pour enfants, garçons ou fillettes. —

Le dessin sur la "balloune" représente une tête de chat. —

Vous trouverez toujours un bel assortiment et une meilleure valeur pour le prix demandé. Procurez-vous à notre magasin HABITS, PALETOTS, IMPERMEABLES, SOULIERS, BAS, SOUS-VETEMENTS, MARQUISETTE A RIDEAUX, COUVERTES, etc., etc.

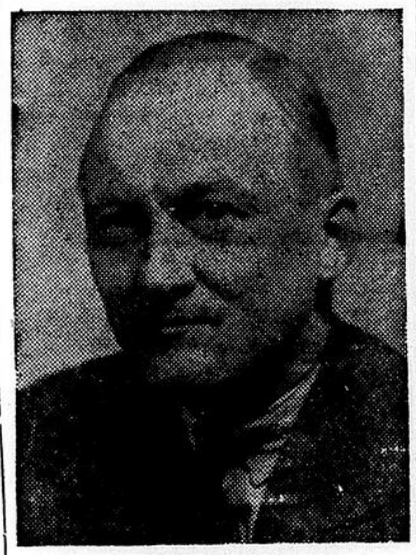
MICHAUD ENR'G.

54, Ave de la Cathédrale — MAGASIN GENERAL Tél : 65 RIMOUSKI

LES LIGUEURS DU SACRE-COEUR

M. Jean-Baptiste Desjardins, de Rimouski, a été élu premier vice-président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, lors de la journée fédérale des Ligues qui fut tenue dimanche dernier à l'Ile St-Ignace, à Berthierville. A cette occasion, il a représenté la région de Québec et du Bas du Fleuve. La campagne de tempérance et de moralité fit le sujet d'une étude particulière au cours de cette journée fédérale. Les Ligues, dont l'importance s'accroit d'année en année, sont bien déterminées à poursuivre leur travail en vue de l'extension du règne du Sacré-Coeur au Canada.

NOUVELLE SUCCURSALE I.A.C.



M. C.-H. Gagnon, nommé gérant de la succursale de Rimouski d'Industrial Acceptance Corporation Limited, temporairement située à 144, rue de l'Evêché.

Avis public

Le conseil municipal de la Ville de Rimouski avise les contribuables de vouloir bien observer le règlement suivant :

"Il n'est pas permis de porter ou de faire porter les déchets dans un endroit autre que le dépotoir situé à l'est de la ville, à moins d'autorisation spéciale obtenue de l'autorité sanitaire".

"Toute et chaque infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas $40.00 et du paiement des frais et, à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, le délinquant sera emprisonné pour un terme n'excédant pas deux mois".

Le greffier du Conseil,
Geo. D'Auteuil.

Rimouski, le 4 juin 1947.

H. R. CUMMINGS

COMPTABLE PUBLIC ENREGISTRE

144, Ave de l'Evêch RIMOUSKI

Téléphone 475 B. P. 634

ECONOMISEZ 25 % en achetant directement de la MANUFACTURE, vos **MATELAS** en feutre ou à ressorts :
SIMMONS — MARSHALL
— OU MIEUX —
ECONOMISEZ 50% en faisant refaire à **NEUF** vos matelas usagés.

25%



50%

Bertin et Cie

Tél : 189-M-2 — RIMOUSKI — 368 St-Germain
près du Garage Emile St-Pierre.

L'Echo du Bas St-Laurent

L'Echo du Bas St-Laurent, jeudi le ~~29 mai~~ 1947 — 17

Baptêmes, mariages et sépultures à la cathédrale

(Mai 1947)

1er, Lévesque, Louise-Madeleine, née la veille, enfant de M. et Mme Jean-Marie Lévesque, de Val-Brillant. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Fournier, grands parents.

1er, Lepage, Marie-Lucienne, née le même jour, enfant de M. et Mme Alfred Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Côté, oncle et tante.

4, Charest, Joseph-Roméo-Gilles, né le 29, enfant de M. et Mme Eloi Charest. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Flynn, oncle et tante.

4, Couture, Paul-André, né le 2 enfant de M. et Mme Paul-Emile Couture, de Val-Brillant. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Viens, cousins.

5, Lizotte, Marie-Danielle-Nicole, née le 2, enfant de M. et Mme Omer Lizotte, de St-Narcisse. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lévesque, grands-parents.

5, Lachance, Joseph-Philippe-Olivier, né la veille, enfant de M. et Mme Louis-Philippe Lachance. Parrain et marraine, M. Stanislas Lachance et Mlle Clotilde Lachance, tante.

7, Gaudeau, Joseph-Damase-Jacques, né la veille, enfant de M. et Mme Paul-Henri Gaudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Gaudreau, grands-parents.

11, Heppell, Jean-François, né le 7, enfant de M. et Mme Roland Heppell. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphus Heppell, grands-parents.

11, Fortin, Joseph-David, né le 9, enfant de M. et Mme Lorenzo Fortin, de Price. Parrain et marraine, M. Jean-Baptiste Fortin et Mlle Marie-Ange Fortin, oncle et tante.

11, Saint-Pierre, Marie-Huguette, née le 8, enfant de M. et Mme Camille Saint-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Saint-Pierre, oncle et tante.

12, Lévesque, Marie-Ginette, née le même jour, enfant de M. et Mme Lionel Lévesque, de Ste-Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Poirier, grands-parents.

15, Vignola, Joseph-Marie-Jean-Pierre, né la veille, enfant de M. et Mme Jean-Marie Vignola, de Saint-Narcisse. Parrain et marraine M. et Mme Emile Vignola, grands-parents.

15, Proulx, Marie-Claire-Ginette, née la veille, enfant de M. et Mme Léopold Proulx, de St-Charles-Garnier. Parrain et marraine, M. et Mme Nobert Proulx, grands-parents.

15, Dubé, Joseph-Jean-Claude, né la veille, enfant de M. et Mme Louis Dubé, de Mont-Joli. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Roy, grands-parents.

17, Laplante, Marie-Joline-Pierrette, née le 14, enfant de M. et Mme Roger Laplante. Parrain et marraine, M. et Mme Eliud Laplante, grands-parents.

18, Richard, Joseph-Jean-Roger, né la veille, enfant de M. et Mme Julien Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Lepage.

18, Deschênes, Pierre-Miville-Réal, né la veille, enfant de M. et Mme Pierre-Paul Deschênes. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Deschênes, grands-parents.

18, Vignola, Joseph-Jean-Guy, né le quinze, enfant de M. et Mme Gérard Vignola, de St-Narcisse. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Vignola.

21, Rioux, Marie-Nicole, née le 19, enfant de M. et Mme Louis Rioux, de Ste-Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Dumas, oncle et tante.

25, Bellavance, Marie-Thérèse-Jocelyne, née le même jour, enfant de M. et Mme Jean-Marie Bellavance. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bellavance.

25, Boucher, Marie-Paule-Madeleine, née le même jour, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Boucher, de St-Charles-Garnier. Parrain et marraine M. et Mme Antoine Berger, onet tante.

25, Bérubé, Marie-Suzanne-Denise, née le 23, enfant de M. et Mme Léonard Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Landry, grands-paents.

25, Lachance, Raymond-Dollard-Yvan, né la veille, enfant de M. et Mme Joseph-Adrien Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Sébastien Fortin, oncle et tante.

26, Bourbonnière, Marie-Suzanne-Louise, née le 21, enfant de M. et Mme Ferdinand Bourbonnière. Parrain et marraine, M. Geoges-Emile Bourbonnière, grand-père, et Mme (Dr) Adrien Gagné, tante.

26, Beaulieu, Joseph-Yves-Donald, né le 24, enfant de M. et Mme Charles-Henri Beaulieu, de Mont-Joli. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Beaulieu, grands-parents.

27, Lemieux, Marie-Danielle-Denise, née le même jour, enfant de M. et Mme Luc Lemieux, de Luçeville. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Thibault, oncle et tante.

30, Rioux, Marie-Marguerite-Danielle, née la veille, enfant de M. et Mme André-Albert Rioux. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Dalbec, oncle et tante.

SEPULTURES

9, M. Joseph Dubé, époux de Dame Anna Paradis, décédé à Québec, le cinq, à l'âge de 64 ans.

13, M. Joseph Frève, époux de Dame Alphonsine Asselin, décédé à l'Hôpital, le onze, à l'âge de 53 ans.

19, M. Léon-Paul D'Anjou, fils de Dame Antonio D'Anjou, décédé à Québec, le quinze, à l'âge de 36 ans, 11 mois.

19, Louise Tremblay, enfant de M. et Mme Elzéar Tremblay, décédée le seize, à l'âge de 5 ans, 6 mois.

24, Dame Delvina Marceau, épouse de M. Liguori Desjardins, décédée le 21, à l'âge de 91 ans, 4 mois.

28, Huguette Saint-Pierre, enfant de M. et Mme Camille Saint-Pierre, décédée la veille à l'âge de 18 jours.

29, Dame Irène Bois, épouse de M. Antoine Truchon, décédée le vingt-six, à l'âge de 34 ans, 8 mois.

MARIAGE

31, M. Henri Proulx, fils de M. et Mme Charles Proulx, de St-Narcisse, avec Mlle Gabrielle Proulx, fille de M. et Mme Joseph Poulx, décédés.

AU CLUB ROTARY

M. André Asselin, conférencier

Le 2 juin avait lieu à l'Hôtel George VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. Léo Doyon. Il y avait comme Rotariens visiteurs, MM. Charles Demers, de Rivière-du-Loup et H. Aubin Dussault, de Mont-Joli.

Le commentaire des nouvelles, par Claude Gagnon, porta en particulier sur la production industrielle et agricole au pays.

L'hôte d'honneur et conférencier du jour était M. André Asselin, journaliste, de cette ville. Le conférencier fut, de 1942 à 1945, surintendant des huttes des Chevaliers de Colomb en Europe. Pendant son séjour là-bas il visita l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande, une partie de l'Allemagne et même un coin de la Norvège. M. Asselin avait intitulé sa causerie : "La guerre et ses beaux côtés". L'état de guerre ne comporte pas toujours destruction et horreurs.

Ceux qui la font sont des êtres humains; il se produit quelques fois des incidents drolatiques qui ont l'avantage de relever le moral des combattants. M. Asselin avait une nombreuse collection d'incidents comiques à relater, ce qu'il fit d'ailleurs avec tout le talent qu'on lui connait.

Me Maurice Tessier, en le remerciant au nom des Rotariens, fit remarquer que la causerie avait été si gaie que la digestion du repas en avait été facilitée.

Résultat final du concours forestier scolaire

La compagnie Southern St. Lawrence Forest Protective Association dont le siège est à Val-Brillant vient de rendre public le résultat du concours forestier scolaire qu'elle a conduit en mars et avril derniers. Ce concours portant sur des sujets forestiers était ouvert à toutes les écoles des districts scolaires de Matapédia et de Bonaventure-Ouest. Quelques-uns des travaux primés seront publiés dans ce journal au cours des prochaines semaines.

NOMS DES GAGNANTS

Districts scolaires Nos 67-68

A. — Le **GRAND PRIX** de $25.00 a été décerné à Louis-Marie Parent, élève de 12ème année, Ecole Supérieure Ste-Marie, Sayabec.

B. — Quatre **PREMIERS PRIX** ex aequo de $7.50 ont été décernés aux élèves suivants : Cécilien Parent, Ecole Supérieure Ste-Marie, Sayabec, Lauréat Thompson, Ecole Village St-Zénon, St-Zénon du Lac Humqui; Marcelle Bélanger, Ecole Ste-Ursule, Amqui; Camille Pelletier, Ecole Primaire Supérieure Marie-Immaculée, Sayabec.

C. — Huit **SECONDS PRIX** ex aequo de $5.00 ont été décernés aux élèves suivants : Lucille Ross, Couvent du St-Rosaire, Lac-au-Saumon; Anita Pelletier, Ecole Primaire Supérieure Marie-Immaculée, Sayabec; Bernadette Couture, Couvent du St-Rosaire, Val-Brillant; Réjeanne Robichaud, Ecole No 1 Village, St-Noël; Gisèle Arsenault, Couvent Srs Charité, Carleton Centre; Colette Dufour, Couvent du St-Rosaire, St-Alexis; Jean-Paul Turcotte, Ecole No 5, Val-Brillant; Roland Poirier, Couvent du St-Rosaire, Matapédia.

D. — Douze **TROISIEMES PRIX** ex aequo de $2.50 ont été décernés aux élèves suivants : Gaëtan Audit, Ecole Supérieure Ste-Marie, Sayabec, Paula Devin, Couvent du St-Rosaire, Lac-au-Saumon; Françoise Beaulieu, Ecole Primaire Supérieure Marie-Immaculée, Sayabec; Madeleine Mimault, Couvent du St-Rosaire, Val-Brillant; Jacques Bélanger, Ecole Village, St-Zénon; Madeleine Soucy, Couvent Srs Charité, Carleton Centre; Alexina Richard, Couvent du St-Rosaire, Saint-Alexis; Huguette Fournier, Couvent du St-Rosaire, Val-Brillant; Jeannine Pinard, Couvent du Saint-Rosaire, Lac-au-Saumon; Jean-Marc Dumais, Ecole Supérieure Ste-Marie, Sayabec; Gaëtane Lévesque, Ecole No 1 Village, St-Noël Aurore Ouellet, Couvent du St-Rosaire, Matapédia.

E. — Douze **QUATRIEMES PRIX** ex aequo de $2.50 ont été décernés aux élèves suivants : Rodolphe Beaulieu, Ecole Supérieur Ste-Marie, Sayabec; Lucette Poirier, Couvent du St-Rosaire, Lac-au-Saumon; Ghislaine Bérubé, Ecole Primaire Supérieure Marie-Immaculée, Sayabec; Bébianne Michaud, Ecole No 2 (St-Pierre du Lac), Val-Brillant; Olive Bouchard, Ecole No 1 St-Léon, St-Léon; Gérard Lepage, Ecole St-Joseph, Causapscal; Georges Lévesque, Académie d'Amqui, Amqui; Jacques Lamarre, Collège des Frères Maristes, Val-Brillant; Lorraine Tremblay, Ecole Ste-Ursule, Amqui; Lionel Plourde, Collège des Frères Maristes, Val-Brillant; Yvon Langlois, Ecole No 6, St-Léon; Mireille Turcotte, Ecole No 6, St-Léon.

Un **PRIX SPECIAL** de $25.00 offert par l'Association pour la Protection des Forêts, à l'Institution qui produirait le plus de travaux primés, a été gagné cette année par les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, qui dirigent l'Ecole Supérieure Ste-Marie, Sayabec.

"HONORONS PAPA • IL FORGE L'AVENIR DE NOS ENFANTS"



FÊTE DES PÈRES

DIMANCHE LE 15 JUIN

"Holiday" et la Gaspésie

Plus de 600,000 lecteurs de la revue "Holiday", journal mensuel, national qui traite des sujets de voyage et qui est édité aux Etats-Unis, trouveront que la région de Gaspé dans la Province de Québec, laquelle est décrite dans un article de cette revue, offre "des conditions confortables pour la récréation lesquelles conviennent à tous goûts".

La presqu'ile bien connue sous le nom "pouce" dans la Province de Québec est le sujet d'un article mis en vedette dans le numéro du mois de juin de cette revue et illustré par six grandes photographies en couleurs qui montrent les ports et qui donnent une idée de l'activité en agriculture et en pêcherie de cette région; elles illustrent aussi les endroits historiques et ses habitants.

On y donne une description de cette contrée appelée Gaspé, pays de contrastes, pour les touristes qui pensent de s'y rendre; ils y trouveront des chaussées excellemment construites et des hôtels luxueux qui sont situés dans un pays d'aspect vierge habité de gens qui passent leurs jours à peu près de la même façon qui existait il y a cent ans.

L'article met en relief le rôle important joué par les pêcheurs de la contrée de Gaspé pendant la guerre récente en fournissant des provisions aux armées. En outre, on y décrit en détail les attractions que cette région offre pour les vacances.

Sous le simple titre "The Gaspe" (La contrée de Gaspé), l'article a été écrit par Marguerite Mooers Marshall et Sidney W. Dean, écrivains pour revues, qui connaissent bien cette région, son histoire et ses légendes.

Comment on compose un scénario

3,000 mots, cela peut paraitre insuffisant à l'apprenti-scénariste désireux de créer une grande impression sur le lecteur appelé à porter jugement au concours de scénarios institué par RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC., et doté de $1,000.00 en prix. Mais en fait, cela est vraiment suffisant : plus un sujet est de qualité, moins il faut de mots pour le décrire.

Un scénario doit débuter de façon aisée et naturelle, en introduisant un ou deux personnages, que l'on doit rendre tout de suite reconnaissables par un trait émotif ou de caractère, et qui graduellement concentrent sur eux tout l'intérêt de l'action. La Vie commence à se manifester simplement, sans retard ni discours prémonitoire. C'est l'action qui compte avant tout.

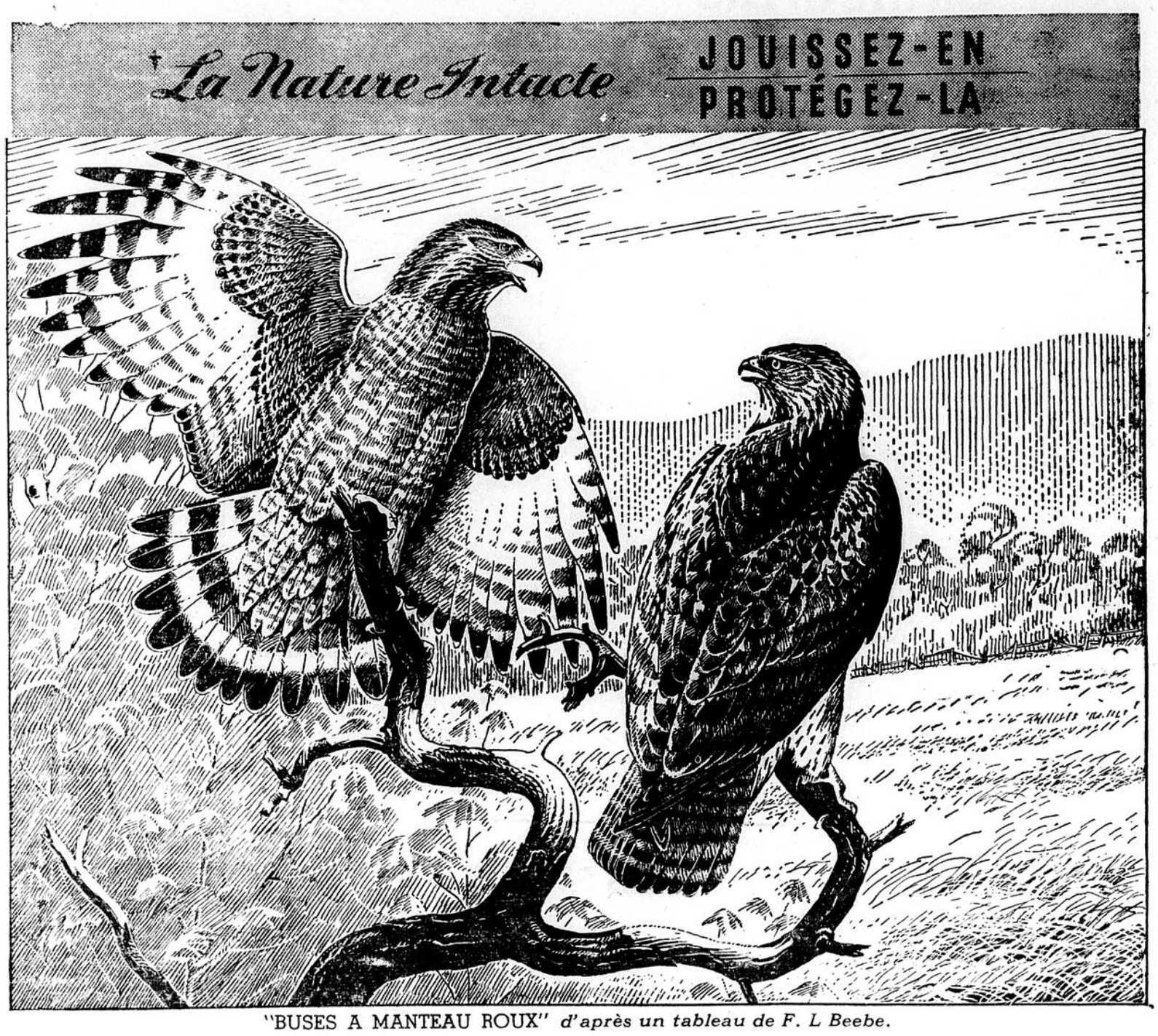
Tandis que cette action se développe, l'impression doit se préciser d'une structure rigide et nettement découpée, destinée à créer l'effet dramatique ou comique le plus puissant qui soit. Bien que l'effet d'ensemble puisse sembler quelque peu mélodramatique à cause du resserrement des péripéties, il faut compter avec le scénariste de studio, celui qui découpera l'action en détail, pour faire ressortir de chaque situation et de chaque incident le maximum de nuances et les lier par des transitions irréprochables.

Un scénariste français, M. Arthur Bernède, nous livre en quelques mots le secret de sa méthode : "Quand je veux, dit-il, composer un scénario pour le cinéma, je cherche d'abord de thème qui sera l'âme de l'oeuvre entière. Souvenez-vous que Victorien Sardon disait : "Quand j'invente le sujet d'une pièce, je le note en quelques lignes : cela ne doit pas être plus long qu'un fait divers de journal. Ensuite seulement, je lui donne sa forme scénique". Telle est ma méthode. L'idée ainsi formulée, je l'accrois de tous ses développements. Alors, en pensée, j'évoque tout le film, comme si je le projetais sur un écran. Puis, finalement, j'en écris la notation technique".

Ce qui compte ici pour RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC., c'est l'originalité et l'intérêt du sujet. Tous les scénarios doivent être adressés à l'un des juges désignés pour la région où paraît cet article d'ici au 15 août.

"Concours de Scénarios"
RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC.

La Nature Intacte — JOUISSEZ-EN PROTÉGEZ-LA



"BUSES A MANTEAU ROUX" *d'après un tableau de F. L Beebe.*



L'INSTITUTEUR
—un conservateur
En enseignant les méthodes de conservation à la jeunesse d'aujourd'hui, les instituteurs peuvent faire une grande contribution à la cause de la conservation.

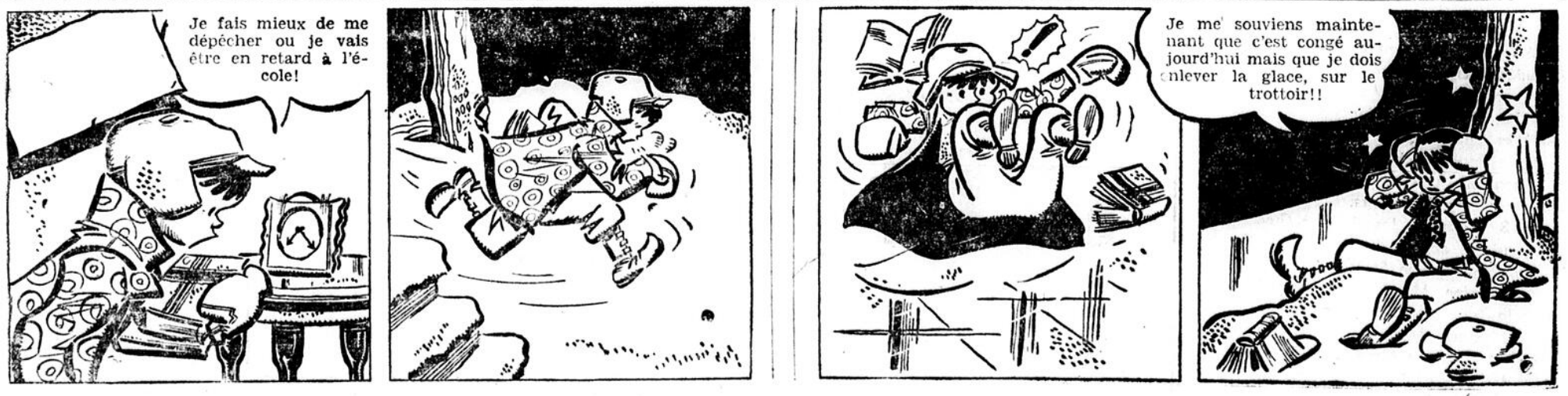
Contrairement à la croyance populaire, la buse à menteau roux est un oiseau très utile à l'homme, et au cultivateur tout particulièrement. De ses yeux perçants, elle guette constamment les mulots, les sauterelles et les grillons dont elle détruit des nombres incalculables. Quiconque connaît les habitudes et les caractéristiques de ces oiseaux apprécie leur grande valeur économique, et souhaite qu'ils fassent leurs nids près des champs et des prés.

"Des études scientifiques de leurs habitudes d'alimentation et la preuve obtenue par l'analyse du contenu de leur estomac ont changé l'idée fausse qui voulait que tous les oiseaux voisins du faucon fussent nuisibles."

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

†DROITS RESERVES PAR CARLING'S, 1945

MAURICE — Les réalités de la vie — Par Moyer



Pierrette Alarie

La critique de la presse, tant du pays que de l'étranger, nous a dit de si belles choses de Mme Pierrette Alarie et de ses nombreux succès, qu'il ne semble pas nécessaire de les répéter ici. Mme Pierrette Alarie s'était révélée brillante soprano coloratura, la plus brillante du Canada français à l'heure actuelle peut-être et elle ne s'est pas démentie à son concert du 25 mai à Rimouski.

A l'âge où les dons s'épanouissent librement, Mme Pierrette Alarie montre une voix sympathique et chaude, une expérience de la scène, une diction nette et une charmante personnalité. Jolie comme on l'est rarement à l'opéra, Mme Simonneau a le monopole des atouts qui assurent la conquête d'un public.

Il est à chaque concert une pièce du programme avec laquelle l'artiste semble s'identifier tellement elle la rend avec émotions. L'extrait des "Noces de Figaro" de Monzart (Non so piu) nous a révélé Pierrette Alarie dans le meilleur d'elle-même.

Peu de grand classique dans ce concert. Une affection particulière pour des chansons simples légères et par là charmantes.

Quand on a dit de l'accompagnateur qu'il s'effaçait dans l'accord parfait de son instrument avec la voix de la cantatrice, on lui a adressé le plus élogieux compliment. Et c'est celui que mérite M. Jean-Marie Beaudet, accompagnateur de Pierrette Alarie.

Nous devons remercier la Société St-Jean-Baptiste d'avoir rendu possible la présentation de ce concert. Ce fut un immense avantage que d'entendre à Rimouski celle qui brille sur les sommets parmi les vedettes du monde musical au Canada français.

-- **PAUL LE BRETON.**

Mont-Joli et Dollard

Fidèle à ses traditions, l'A.C.J.C. organisait de nouveau cette année le programme de la journée du 24 mai, fête du grand héros national "Dollard des Ormeaux".

Le grand ralliement patriotique eut lieu dans la salle paroissiale. En bons patriotes, qu'ils sont, nos concitoyens s'y étaient rendus nombreux. On n'y était pas venu pour assister à un déploiement artistique ou pour critiquer un orateur, mais on voulait se rendre compte de notre solidarité et de notre patriotisme envers nos Gloires Canadiennes.

Dollard ne fut jamais oublié à Mont-Joli. D'année en année on rivalise de moyen pour nous montrer ce grand héros avec toutes ses qualités propres à nous stimuler.

Cette année les organisateurs nous fournirent un programme choisi : piano, musique instrumentale, chants, comédies et saynète occupèrent les spectateurs durant trois heures.

On nous dévoila également durant la soirée les résultats de deux concours, l'un artistique et l'autre littéraire. Les concurrents étaient les élèves du collège et du couvent. Le thème portait sur "La fierté nationale". Voici le résultat du concours littéraire :

VAINQUEURS :

Au Collège, Maurice Michaud, Gabriel Langlois, Raymond Poitras et Maurice Beaudry.

Au couvent, Marthe Roussel, Rosaline Lepage, Ghislaine Beaulieu et Jeanne d'Arc Dumais.

A l'Institut Rheault, Denise Dufour.

Pour le concours artistique, les concurrents furent les mêmes. Les candidats devaient dessiner un drapeau. Les filles choisissaient un drapeau quelconque tandis que les garçons dessinaient le drapeau blanc et rouge avec une feuille d'érable, proposé par la Ligue du Drapeau national. On eut des résultats merveilleux. Ici comme groupe, on doit décerner la palme aux garçons. Les jeunes nous firent des drapeaux épatants. On avait tapissé le théâtre de ces esquisses. Maurice Michaud et Gabriel Langlais sortirent victorieux du concours. Quant aux filles, elles retirent un grand mérite pour l'effort fait pour mériter une bonne place parmi les concurrentes. La jeune Ghislaine Côté fut proclamée première avec le drapeau des Etats-Unis. Nos plus sincères félicitations aux gagnants des deux concours.

Le R. P. E. Allie, curé de Mont-Joli prononça le mot final.

(Communiqué)

STE-IRENE

Deux résolutions importantes ont été adoptées à la dernière assemblée mensuelle tenue à Ste-Irène ces jours derniers. Dans la première, le syndicat s'oppose à l'importation du beurre de l'étranger et à la mise sur le marché de l'oléomargarine.

Dans l'autre résolution, le syndicat proteste contre la manière dont certains colons sont traités au sujet des permis de coupe de bois de construction dans les terrains voisins de la paroisse. Ces colons n'en ont plus sur leur lot, leur bois ayant été enlevé par les commerçants de bois.

L'Union des conseils de comté

M. J.-C. Dufour, préfet du comté de Matane, assistait au cours de la semaine à la réunion de l'Union des Conseils de Comté de la Province, à titre de membre de l'exécutif. Plusieurs résolutions concernant les chemins d'hiver et venant de différentes parties de la province ont été étudiées.

Il fut décidé de former, lors du prochain congrès qui aura lieu à Québec les 20 et 21 octobre prochain, un comité pour étudier plus à fond ces résolutions. Une autre résolution proposant de changer le mode d'adjudication des immeubles vendus pour taxes sera aussi soumise à ce congrès. Le changement aurait pour effet d'adjuger par tirage au sort, une propriété vendue pour taxes lorsqu'il y aurait plusieurs personnes offrant d'acheter cette propriété. A cette réunion, il fut aussi décidé de faire de "La Revue Municipale" l'organe officiel de l'Union des Conseils de Comté.

SYSTEMES D'EAU

FAIRBANKS-MORSE

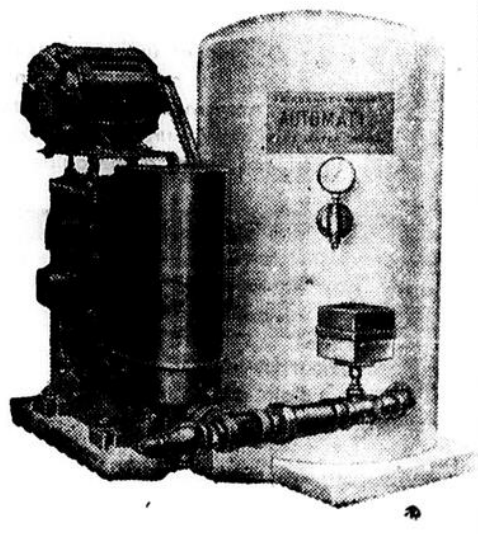
Types et capacités pour tous les besoins!...

Efficaces.. Economiques.. Faciles à installer



SYSTEMES DU TYPE EJECTEUR POUR PUITS PEU PROFONDS

(Succion de 22' ou moins). Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse pour puits peu profonds sont par unités séparées, compactes et livrées tout montées. Leur construction est rugueuse. La pompe centrifuge, de forme simple, ne présente qu'un élément mobile. L'éjecteur fait partie de l'ensemble à la surface du sol. L'amorçage est automatique et le fonctionnement silencieux. Le modèle ci-centre fournit 500 gallons par heure à air libre et 450 gallons sous 20 livres de pression (pour une succion de 15'). D'autres grandeur ont un débit atteignant 1550 gallons à air libre. Des systèmes non électriques peuvent être commandés par moteurs à gazoline.



SYSTEMES D'EAU F-M POUR PUITS PROFONDS

Pour des succions de 21 pieds ou plus.

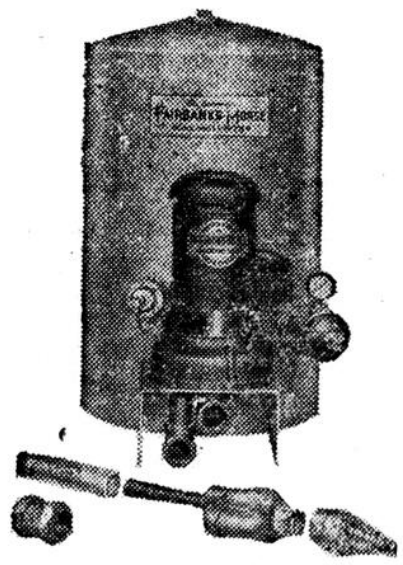
—Graissage automatique.
—Service du réservoir à pression
—Commande par courroie en V
—Pas de presse-étoupe.

L'unique construction de la pompe des systèmes F-M pour puits profonds rend ceux-ci beaucoup plus économiques. Le piston de cette pompe, au lieu de recevoir la charge complète dans son mouvement ascendant, travaille dans les deux sens. L'eau est aspirée durant le mouvement montant et est comprimée dans le réservoir à pression durant le mouvement descendant du piston. La charge est ainsi divisée et le moteur force moins. Des modèles peuvent débiter de 190 gallons à 1600 gallons par heure, suivant la hauteur de succion et la pression maximum demandée. Toutes ces pompes portent une étiquette renseignant sur les débits selon les différentes pressions.

SYSTEMES DU TYPE A EJECTEUR POUR PUITS PROFONDS

Succion de plus de 22'. Ces pompes à éjecteur, résultats d'études techniques, sont livrées complètement assemblées — sans frais supplémentaires. Elles sont caractérisées par les points suivants : moteur électrique de construction spéciale; éjecteur à rendement éprouvé; soupape régulatrice de pression automatique; joint d'eau rotatif auto-réglable, et vannes du diffuseur d'eau construites à même. La pompe, ainsi que les conduits de refoulement et les contrôles automatiques, sont montés sur un réservoir à pression de 42 gallons.

D'autres modèles de systèmes à éjecteur pour puits profonds peuvent débiter jusqu'à 5500 gallons. On peut aussi se procurer des systèmes commandés par moteur à gazoline.

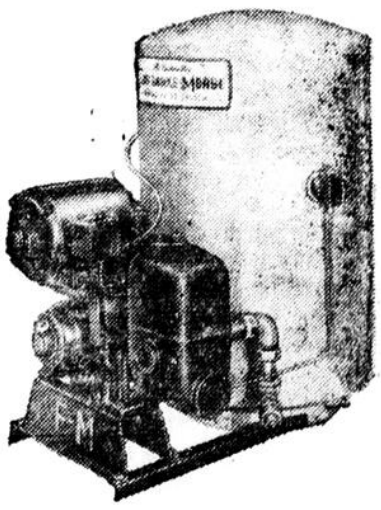


SYSTEMES D'EAU F-M POUR PUITS PEU PROFONDS

Pour des succions de 22 pieds ou moins. Auto graissage Double effet — Auto-amorçage.

Dans ces systèmes d'eau très compacts, le piston de la pompe travaille dans les deux sens, équilibrant ainsi la charge sur le moteur et régularisant le mouvement. L'efficacité en est accrue et la durée prolongée. L'arbre vilebrequin, spécialement trempé et rectifié avec précision, tourne dans deux grands coussinets. Voilà une autre raison de l'exceptionnelle efficacité de la marche douce et de la longue durée de cette pompe.

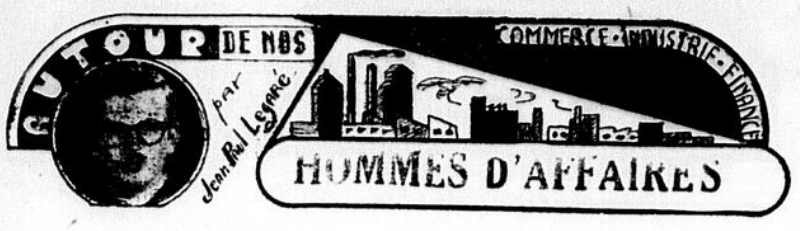
Les systèmes d'eau F-M pour puits peu profonds peuvent débiter de 225 gallons à 1000 gallons par heure.



Distributeur Fairbanks - Morse pour la région

LEON CARON, Enr.

290, rue St-Germain Tél : 562 **Appareils et Accessoires Electriques** Case postale 435 **RIMOUSKI**



L'ART DE VENDRE

C'est l'art de satisfaire les besoins du client avec des marchandises ou par des services qui établiront des relations profitables et durables entre l'acheteur et le vendeur.

(Traité de la Vente YMCA)

On a fait de la vente un art, art subtile et délicat qui se rapproche en plusieurs points de l'art oratoire, mais qui est plus étendu à cause de ses ramifications dans la sphère psychologique.

Les définitions qu'on a donné de cet art sont multiples. Toutes cependant se concentrent dans celle-ci : "C'est l'art de persuader les autres à vouloir puis à se procurer ce dont ils ont besoin". Dans le commerce, l'art de la vente c'est l'échange mutuel et profitable entre le producteur et le consommateur.

Deux personnes au moins sont en cause dans la vente. D'un côté une personne qu'on va nommer client, qui a des besoins à satisfaire, qui n'a peut-être pas songé à la manière dont elle les satisferait; une personne indécise qui ne demande qu'à être guidée, conseillée. De l'autre côté, une autre personne qu'on va nommer vendeur : celle-ci dispose de marchandises ou de services qui peuvent satisfaire les besoins du client. Elle doit disposer de qualités de persuasion assez fortes pour faire accepter son service. C'est là que réside tout l'art de la vente. Car il ne suffit pas d'avoir quelque chose à vendre, mais il faut être capable de le vendre. Et celui qui emploiera le mieux les moyens mis à sa disposition pour la vente de son produit, celui-là aura réellement l'art de la vente.

Mais cet art s'apprend-il ? Certainement oui, cet art s'apprend. Il est malheureux que trop de personnes qui désirent embrasser la profession de vendeur ne se soucient pas d'apprendre l'ABC de l'art de la vente. Les commis de magasins, les agents d'assurance et même les commis voyageurs y gagneraient à suivre des cours de perfectionnement de la vente. A défaut de cours suivis, nous avons quelques traités de vente en français tels que "La vente au comptoir", de Louis-A. Bélisle, "Le Français des Affaires" et dans un domaine plus vaste, "L'Homme d'affaires", d'Esdras Minville, etc., etc.

A cette étude sur l'art de la vente, nous pourrions ajouter un complément, par l'étude de notre caractère et celui de nos clients.

Si la vente mérite qu'on s'y arrête elle mérite aussi qu'on la fasse bien. De plus, peut-être y trouverons-nous une planche de salut qui intensifie l'achat chez nous. Car le client se dira alors : "Nous sommes bien servis chez nous, pourquoi aller acheter chez des étrangers". L'achat chez nous entraînera l'achat de produits de chez nous de préférence à d'autres produits parfois inférieurs et à ce moment, notre économie y gagnera en équilibre.

ENSEIGNES LUMINEUSES

Depuis la fin de la guerre les producteurs d'enseignes lumineuses ont repris leurs activités avec une ardeur extraordinaire. De partout à travers l'Amérique les commerces ont enjolivé leur devanture tout en utilisant l'un des moyens de publicité les meilleurs : l'enseigne lumineuse aux tubes fluorescents.

Il suffit de voyager un peu à travers le Québec pour se rendre compte combien le nombre de ces enseignes s'est multiplié depuis un an ou deux. A Rimouski, pas moins d'une quinzaine de maisons d'affaires ont fait installer leur enseigne lumineuse. La plupart du temps on choisit assez bien les motifs décoratifs de son enseigne. La note artistique fausse un peu parfois mais la valeur publicitaire de l'enseigne n'en est pas atteinte.

Mais il y a aussi ces enseignes petites ou grandes, qui consistent en un bout de planche, un rectangle de tôle, qui rougissent de honte de porter ces vilains lettrages là, faits d'un coup de pinceau gauchi. Et les couleurs qui les composent ! Ah ma foi, il y a de quoi dresser les cheveux sur la tête. Faut-il blâmer le commerçant ? Non. Le lettreur alors ? Oui et non. Constatons plutôt l'absence de décorateurs à Rimouski. Et si nous descendons les yeux de l'enseigne jusqu'aux montres de nos magasins, messieurs, il y a de quoi avoir honte en certains coins.

Il est incompréhensible que certains marchands n'aient pas encore saisi l'importance de la vitrine bien faite, sa valeur publicitaire. Il serait trop amusant de décrire ici la composition de quelques-uns de nos montres. Passons. Félicitons plutôt les quelques rares exceptions chez nos hommes d'affaires, qui savent aménager des montres attrayantes, plaisantes, et que le passant, le touriste surtout aime contempler.

La semaine dernière La Mercerie du Chic, propriété de M. J.-A. Lévesque, faisait l'acquisition d'une enseigne lumineuse, immense et majestueuse. Cette enseigne, coiffée du symbole de l'homme chic, la canne, le gant et le castor, est fort représentative. Nous félicitons M. Lévesque de son choix.

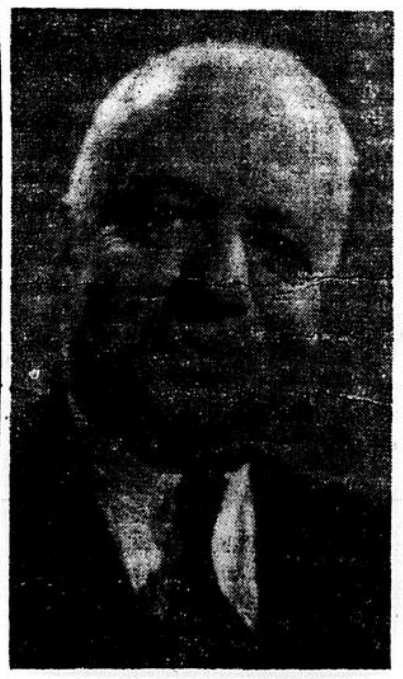
NOUVELLE BOUCHERIE

M. Adélard Ouellet, épicier, annonçait il y a quelques jours l'ouverture d'une nouvelle boucherie connexe à son épicerie. Nous souhaitons succès à M. Ouellet.

Gérant de la ville

Si les affaires municipales de Baie-Comeau fonctionnent à merveille, une grande part du mérite en revient à M. Alex Babin, à la fois l'ingénieur et le gérant de la ville et dont la porte demeure toujours ouverte à tous.

Originaire de Québec, M. Babin a fait ses premières études, puis est allé à Montréal où il a obtenu son Baccalauréat-ès-Sciences à l'Ecole Polytechnique, en 1906. Pendant six ans, de 1908 à 1914, il a travaillé à la construction ferroviaire pour prendre part, plus tard, à la construction du canal Welland. Ses débuts dans l'industrie de la pulpe remontent à 1918, alors qu'il entrait au service de la Hammermill Paper Company, en qualité d'ingénieur en construction.



Alex Babin

M. Babin a été au nombre des tout premiers arrivés à Baie-Comeau, en 1936, alors qu'il a exercé sa profession dans la construction de routes et de lignes de transmission. En novembre de l'année suivante, il est devenu à la fois ingénieur et gérant-adjoint de la ville. Exactement une année plus tard, il devenait gérant de la ville et il a toujours continué, depuis, d'assumer cette double fonction.

Il possède deux enfants et deux petits-enfants. Il va sans dire qu'il est très fier des uns et des autres.

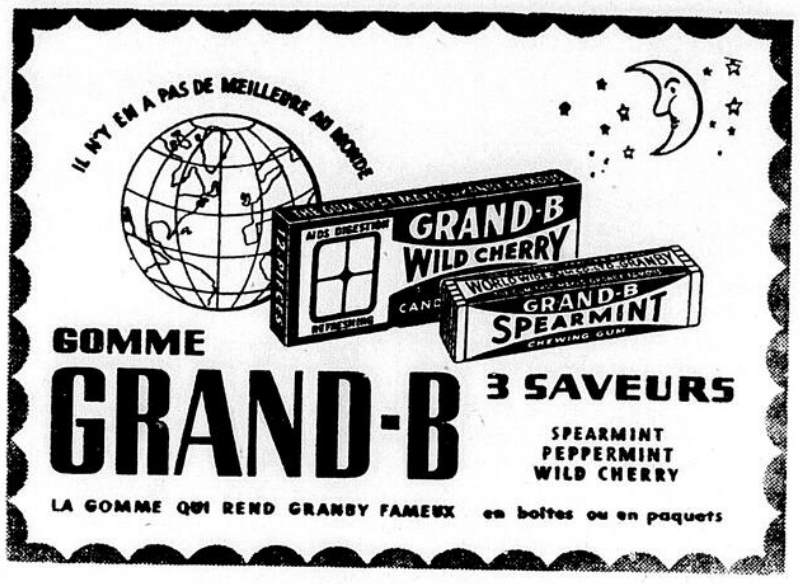
Grand voyageur, il a effectué trois voyages en Europe avant la guerre, de même que visité l'Amérique du Sud ainsi que les Antilles.

Statistiques laitières d'avril

La fabrication du beurre dans la province de Québec, durant le mois d'avril à 5,526,925 livres est de 7.4 p.c. supérieuoe à la quantité psoduite durant le mois correspondant de l'an dernier. D'autre part, la production fromagère qui s'est élevée à 951,457 livres, accuse une diminution de 36 p.c. sur avril 1946.

Au cours du mois d'avril, 501 fabriques ont fait du beurre, 89 du fromage et 22 usines ont manufacturé du beurre et du fromage.

Tels sont les chiffres publiés par le bureau de la Statistique agricole du Ministère du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec.



MOTEUR
WHIZZER



— SENSATIONNEL —
QUALITES DU "WHIZZER"

- S'adapte sur tout marque de bicycle
- Fait 125 milles au gallon.
- Monte sa charge dans toute côte.
- Le vendeur fournit les pièces de rechange
- WHIZZER est vendu sur escompte.

Verreault LIMITÉE 140.00 Sans la taxe

196, rue St-Germain — RIMOUSKI

VACANCES

Les beaux jours ramènent **les vacances** avec leur cortège d'air pur, de soleil, et de jouissances.

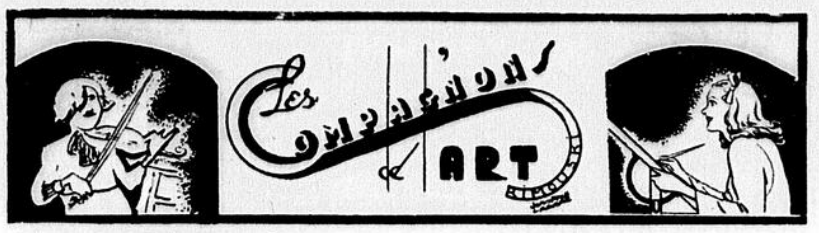
SPORTIFS souvenez-vous que vous trouverez à notre rayon des sport l'équipement nécessaire pour la **BALLE,** le **GOLFE,** le **TENNIS,** la **NATATION,** etc., etc.



J.-. Potvin

36, Ave de la Cathédrale Tél : 232

RIMOUSKI



M. RICHARD JOLY, ELU PRESIDENT

Les Compagnons de la Littérature ont procédé la semaine dernière, lors de leur cinquième jeudi littéraire à l'élection du nouveau conseil d'administration qui entrera en fonction au mois de septembre.

M. Richard Joly, directeur du centre d'orientation au Séminaire de Rimouski et collaborateur à l'Echo du Bas St-Laurent a été élu président de la section Littéraire. Les autres membres du Conseil de direction sont : Mlle Armandine Lamontagne, vice-présidente; Mlle Lisette Morin, secrétaire; Mlle Colette Rousseau, trésorière; Mme H.-R. Cummings, Mlle Yolande Jessop, MM. Jos Beaulieu, Philippe Casgrain et Jean Drapeau, directeurs. La présidente actuelle, Mme Victor Lepage demeurera également directrice de la Section.

ELECTIONS A LA PHOTOGRAPHIE

A son tour la section Photographie tenait ses élections annuelles en fin de semaine. M. Paul Dion a été réélu à la présidence. Il sera secondé par un conseil formé de MM. H.-R. Cummings, vice-président, Mlle Cécile Perreault, secrétaire, Mlle Yvonne Hudon, trésorière et MM. J.-A. Young, Jos Martel, Rhéo Pineault, André Bard et Guy Aubut comme directeurs. Ce conseil s'occupera de la préparation du programme des activités pour l'an prochain.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

La Section de la Photographie a lancé dans le public, le 1er juin, un grand concours de photographie qui se clôturera le 15 août. Toutes les personnes de Rimouski peuvent participer à ce concours. Les photos devront être soumises au président de la Section, M. Paul Dion, d'ici le 15 août. Elles seront approuvées par un jury formé de MM. L.-O. Vallée, Albert Leclerc, H.-R. Cummings, J.-A. Young et Paul Dion. Les photos seront ensuite présentées au public au premier Salon de Photographie tenu à Rimouski par des membres Compagnons. Il se peut que le Salon coïncide avec l'exposition de peinture en fin d'août.

CONCOURS DE BLASON

Le président de la Section Beaux-Arts donnera une nouvelle preuve de son dévouement et de sa générosité en offrant lui-même le premier prix qui sera accordé au vainqueur du concours de Blason actuellement en cours. Ce premier prix consistera en une pièce de sculpture sur bois. Le second prix sera offert par M. Gaétan Beaudin, vice-président de la Section. Il va sans dire que le prix sera une pièce de céramique. Au nom de tous les Compagnons, il faut remercier MM. Leclerc et Beaudin de leur générosité. Espérons que ces prix stimuleront l'émulation des concurrents.

L'importance d'un blason pour une société comme la nôtre est primordiale. Alors, hâtons-nous, présentons nos croquis.

BANQUET DE CLOTURE

Notre première année d'activités sera clôturée par un grand banquet qui sera donné le 12 juin prochain. Tous les officiers des différentes sections y seront invités avec leur compagne ou "compagnon". Ces agapes joyeuses devront réunir les Compagnons dans un enthousiaste aurevoir avant les vacances.

CONGRES MARIAL

"De tous les spectacles que l'art et le génie aient inventés jusqu'ici, aucun n'a jamais revêtu plus d'éclat et de splendeur que les pageants qui seront présentés durant le Congrès Marial de la Paix qui se tiendra à Ottawa du 18 au 22 juin". Voilà ce que dit une dépêche de l'organisation du congrès.

L'immense reposoir du Congrès sera transformé en une scène gigantesque sur laquelle évolueront des milliers d'acteurs dans deux pageants" : "Notre-Dame de la Couronne" et "Notre-Dame du Pain".

"Notre-Dame de la Couronne" est l'oeuvre du R. P. Gustave Lamarche, C.S.V., alors que "Notre-Dame du Pain" est celle de Mlle Rina Lasnier, tous deux de l'Académie Canadienne-française. C'est le R. P. Andréa Pomerleau qui en a la direction générale. La partie artistique est sous la direction de M. Jacques Auger et la règle générale a été confiée à M. Guy Beaulne.

Les deux spectacles seront, dit-on, le triomphe du génie artistique dans les décors. Les acteurs, artistes, techniciens costumiers et metteurs en scène les plus en vedette au Canada ont réuni leurs talents pour faire de ces deux pageants des représentations d'une beauté féérique incomparable.

Nous nous permettons d'inviter tous les Compagnons qui le pourront à assister au Congrès, en premier lieu pour retremper leur piété mariale et ensuite pour jouir des manifestations artistiques qui s'y dérouleront.

GRAND GALA MUSICAL

Après les nouvelles déconcertantes. (Imaginez-vous, il y a de quoi vous désappointer : on ne trouve pas de salle convenable pour présenter notre premier Gala Musical), une nouvelle réconfortante, "nous aurons une salle (celle du Théâtre Cartier) et nous aurons un Gala". Nous devons ici rendre hommage à la collaboration de M. Pierre Madore, nouveau propriétaire des Théâtres qui rend possible la présentation au public rimouskois des jeunes talents de chez nous. Nous sommes assurés que l'Orchestre "O Carillon" composé entièrement de membres Compagnons et dirigé par M. Lucien Robitaille ainsi que le choeur du "Moulin qui chante" des cercles Lacordaire, prendront part à la soirée. Voir autres pages du journal cette semaine et la semaine prochaine pour détails.

PHOTO MOBILE

Les Compagnons présenteront dimanche soir, 8 juin, aux théâtres Cartier et Rimouskois, un film qui a fait sensation partout **"TU ES TOUJOURS DANS MON COEUR"**, traduction "You are always in my heart". Nous invitons nos membres et leurs amis à assister à cette soirée.

L'actualité économique

INTERET QUI SUSCITE L'ETALAGE CANADIEN A LA F. I. B.

L'intérêt suscité par **l'étalage canadien**, à la Foire des Industries britanniques tenue à Londres du 5 au 15 mai, a dépassé de beaucoup tout ce qui s'était vu aux années d'avant-guerre. Les demandes commerciales reçues durant la première semaine ont été plus nombreuses que celles de toute la durée des foires précédentes.

Le plupart des demandes de renseignements venaient d'acheteurs étrangers désirant établir un commerce dans les deux sens avec le Canada, tandis que d'autres provenaient de fabricants songeant à établir des succursales d'usines dans ce pays. Plusieurs s'intéressaient particulièrement aux conditions de travail et ont été heureux d'apprendre que l'énergie, pour fins industrielles, est peu coûteuse et abondante.

Sa Majesté la Reine Marie et d'autres membres de la Famille royale, dont le Duc et la Duchesse de Gloucester, la Princesse royale et la Duchesse de Kent, ont visité l'étalage canadien.

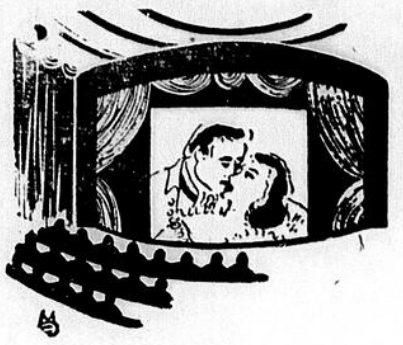
EXPANSION DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE AU CANADA

Lindustrie chimique du Canada a connu une expansion sans précédent durant la guerre, et l'on s'attend à ce que la production se stabilise à un niveau beaucoup plus élevé qu'il y a dix ans passés. La demande d'explosifs et d'autres produits chimiques, nés de la guerre, a nécessité un accroissement considérable de la capacité de production, mais de nouveaux usages absorberont une bonne partie de ces facilités additionnelles de rendement.

La production canadienne de produits chimiques et dérivés était évaluée à $350 millions en 1946, soit plus de deux fois le chiffre d'avant-guerre. Les statistiques préliminaires, pour l'année dernière, indiquent que l'Industrie comptait 968 usines en activité, occupant 36,277 personnes, en comparaison de 808 usines employant 22,595 personnes, en 1939.

En 1946, les exportateurs de produits chimiques et dérivés s'élevaient à 67.5 millions, vis-à-vis de $24.3 millions en 1930. Parmi les articles les plus importants exportés aux autres pays, figuraient les engrais chimiques, les acides, les préparations médicinales, les composés du sodium, les peintures et vernis et les composés de calcium.

TU ES TOUJOURS DANS MON COEUR



DIMANCHE 8 JUIN
HEURES
KAY FRANCIS
WALTER HUSTON
aux Théâtres
au Théâtres
CARTIER et RIMOUSKOIS

par : LES COMPAGNONS DE L'ART

IMMEUBLE A VENDRE

Immeuble situé à 68 de l'Evêché et actuellement occupé par deux postes de commerce et un logement de 14 pièces. Disponible à l'acheteur. S'adresser à **68 de l'Evêché, tél : 625-W, RIMOUSKI.**

BON PLACEMENT

Un manufacturier résirant aménager une industrie à Rimouski-Est demande un PRET de $7,500.00 sur premier hypothèque, avec intérêt de 6% et terme de remboursement à dix ans.

Un boni sera accordé au prêteur sur le profit brut des opérations les 2e, 3e et 4e années.

S'adresser à Case Postale 120, RIMOUSKI.

BOIS de CHAUFFAGE

Nous vous offrons le bois de chauffage dont vous aurez besoin l'hiver prochain. **Pour poêle et fournaises,** merisier, érable et bouleau. **Pour poêle,** une petite quantité de bois sec.

S'adresser à

Raymond d'Amours

15, rue St-Paul **RIMOUSKI** **Tél : 528-W**



Tél : 153 **C. P. 374**

9, rue St-Jean-Baptiste **Rimouski-St-Robert**

GAITE et LUMIERE

La présente **campagne d'embellissement** implique aussi l'idée de la décoration de votre intérieur. Ne vous tracassez plus avec le choix de **nouveau papier tenture.** Utilisez plutôt les merveilleuses :

PEINTURES

R.W.K MODEX

— **A la CASEINE**
— une couche suffit
— fini dur et doux
— se lave bien
— facile à appliquer
— jolies teintes pastel
— couvre le papier
— facile à mélanger
— sèche rapidement
— ne laisse pas d'odeur
— économique
— 12 couleurs.

FERRONNERIE

GUELLET & DUBÉ

LA LECTURE, PASSE-TEMPS AGREABLE



A travers le Canada, villes et villages possèdent leurs librairies, la plupart garnies des livres les plus récents et les plus instructifs. Il y a cinq ans, la librairie circulante d'un village minier de l'Alberta, Blairmore, avait à son crédit la somme de 04. Aujourd'hui, grâce aux efforts des résidents de la petite ville, aux dons de compagnie et dons individuels, la librairie peut subvenir à ses dépenses accrues et fournir des heures plus agréables aux familles de Blairmore. On voit ici deux jeunes en train de choisir les livres de lecture pour toute la famille.

On continue d'explorer le Québec

Deux régions intéressantes de la province de Québec viennent d'être parcourues et étudiées par des géologues qui viennent de publier leurs rapports sous l'autorisation de l'honorable Jonathan Robinson, ministre des Mines de la province de Québec. L'une est la région de la rivière Wetetnagami (Pap. Géol. No 28), étudiée par H. W. Fairbairn et l'autre, la région du lac Wetetnagami (Rap. Géol. No 29), étudiée par R. Bruce Graham.

Les étendues décrites dans les deux rapports se trouvent dans cette région qui, située à mi-chemin environ entre la région minière de l'Ouest de Québec et celle de Chibougamau, reçoit une attention toujours croissante de la part des prospecteurs à la recherche de nouveaux gites minéraux. Elles comprennent les cantons de Labrie, de Moquin, de Souart, de Ralleau, d'Effiat et de Carpiquet, et couvrant en tout une superficie d'environ 530 milles. On peut les atteindre par canot ou par avion en partant d'une gare située à environ 50 milles au sud-ouest de Senneterre, sur la ligne Québec-Cochrane les Chemins de fer Nationaux.

Des bandes de roches volcaniques du type Keewatin et de roches sédimentaires traversent les deux régions. Elles sont recoupées par des masses considérables de roches granitiques de types divers et par quelques dykes de diabase localisés sur des distances de plusieurs milles. Ces masses occupent des superficies considérables.

Il s'est fait très peu de prospection jusqu'à date dans les régions décrites dans les deux rapports. Bien que les affleurements ne soient pas considérables, certaines sections sont dignes de l'attention de quiconque cherche à découvrir des gites minéraux.

On peut obtenir des copies des rapports géologiques Nos 28 et 29 en s'adressant au sous-ministre, ministère des Mines, Edifice du gouvernement, Québec.

L'huile de ricin en peinture

L'huile de ricin, hantise des enfants, joue maintenant, grâce à l'industrie de la peinture, un rôle d'importance et dénué de tout rapport avec la thérapeutique.

Si les fabricants de peinture s'intéressent de plus en plus aux propriétés de l'huile de ricin, c'est surtout parce que l'interminable guerre sino-japonaise avait fini par couper l'approvisionnement d'huile de Chine, depuis longtemps jugée essentielle à la fabrication des peintures.

Ainsi acculés à la disette, les manufacturiers entreprirent activement la recherche de succédanés, et ils étudièrent le cas de l'huile de ricin, que l'on commençait déjà à employer dans l'appart des teintures, des lubrifiants, des adoucisseurs de filés et des produits antigel. On reconnut bientôt qu'en neutralisant certaines de ses caractéristiques, l'huile de ricin devenait non plus un succédané mais un élément supérieur à l'huile de Chine.

Le grand problème consistait à transformer l'huile de ricin qui ne sèche pas à l'état naturel et ne peut de ce fait convenir à l'industrie de la peinture—en une huile capable de sécher et d'entrer dans la fabrication des peintures. On y parvint par un procéder de désydratation dont le principe avait été découvert il y a un quart de siècle, mais qu'on ne réussit à appliquer commercialement qu'à la veille de la dernière guerre.

Le nouveau type d'huile de ricin se substitue très avantageusement à l'huile de Chine dans le cas des vernis de cuisson hautement spécialisés, alors qu'on l'allie ordinairement à une résine synthétique.

L'un des avantages de l'huile de ricin désydratée sur l'huile de Chine, c'est qu'elle ne jaunit pas, ce qui en fait un véhicule important pour les blancs purs et les émaux d'intérieur de qualité suprême, dont la permanence de couleur est parfois la principale vertu. D'autre part, l'huile de ricin convient convenablement à la mouture des pigments: une fois désydratée, elle offre l'avantage de bien humidifier les pigments, et elle se prête beaucoup mieux aux procédés de mouture qu'une bonne partie des vernis à base d'huile de ricin.

Tout porte donc à croire que l'huile de ricin jouera désormais un rôle permanent dans l'industrie de la peinture. Les techniciens déclarent toutefois qu'il faudra poursuivre les recherches scientifiques assez longtemps avant de confier entièrement à cette huile la place prépondérante qu'occupait jadis le produit de Chine. Et l'huile de ricin s'avère, à la fin du compte, techniquement supérieure à l'autre, l'industrie de la peinture s'en réjouira d'autant mieux qu'on peut l'obtenir facilement, de récentes expériences ayant démontré que le ricin peut se cultiver en diverses régions du Canada et des Etats-Unis.

Evidemment, on ne cessera pas, quoiqu'il arrive, d'employer l'huile de ricin en thérapeutique... et sans doute les enfants regretteront-ils que l'industrie de la peinture ne puisse employer cette huile en assez grande quantité pour l'empêcher d'atteindre la pharmacie domestique !

Érection civile des paroisses du diocèse

MM. Charles D'Anjou, notaire public, Alphonse Bellavance, commerçant, Arthur Canuel, cultivateur, Elzéar Côté, marchand et Arthur St-Onge, avocat, ont été nommés membres de la commission pour l'érection civile des paroisses du diocèse catholique romain de St-Germain de Rimouski.

La nomination a été faite par le gouvernement provincial dernièrement.

Le role de l'agronome

Les 26, 27, 28 juin prochains, la Corporation des agronomes de la Province de Québec tiendra à Rimouski son congrès annuel. A cette occasion M. R. Langlois, exprésident de la Section Rivière-du-Loup—Gaspé a prononcé une causerie dont voici un bref résumé.

M. Langlois définit le rôle de l'agronome auprès de la classe agricole; ce rôle consiste à sortir l'agriculture de la routine en enseignant aux cultivateurs des méthodes de culture et d'élevage propres à abaisser le coût de revient de leurs produits.

Mais, là ne se borne pas le rôle de l'agronome; il croit qu'il est de son devoir de collaborer à la restauration sociale, principalement chez la classe agricole.

L'agronome considère les cultivateurs comme ses propres frères. La plupart des agronomes ne sont-ils pas fils de cultivateurs ou de colons ? Ils sont cultivateurs par leur éducation et par leur formation. Ils le sont par goût et par conviction. C'est pourquoi, ils sont les meilleurs amis des cultivateurs.

Les agronomes se réunissent chaque année. Le but de ces réunions n'est pas de s'amuser, mais d'étudier les problèmes agricoles qui sont nombreux et complexes, et d'en apporter aux cultivateurs les solutions pratiques et efficaces.

BILLETS SPÉCIAUX
À PRIX RÉDUITS
PAR TRAIN

FÊTE DU ROI
LUNDI 9 JUIN

BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS POUR L'ALLER ET LE RETOUR

ALLER: A compter du midi, vendredi le 6 juin, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, le 9 juin.

RETOUR: Départ pas plus tard que minuit, mardi le 10 juin.

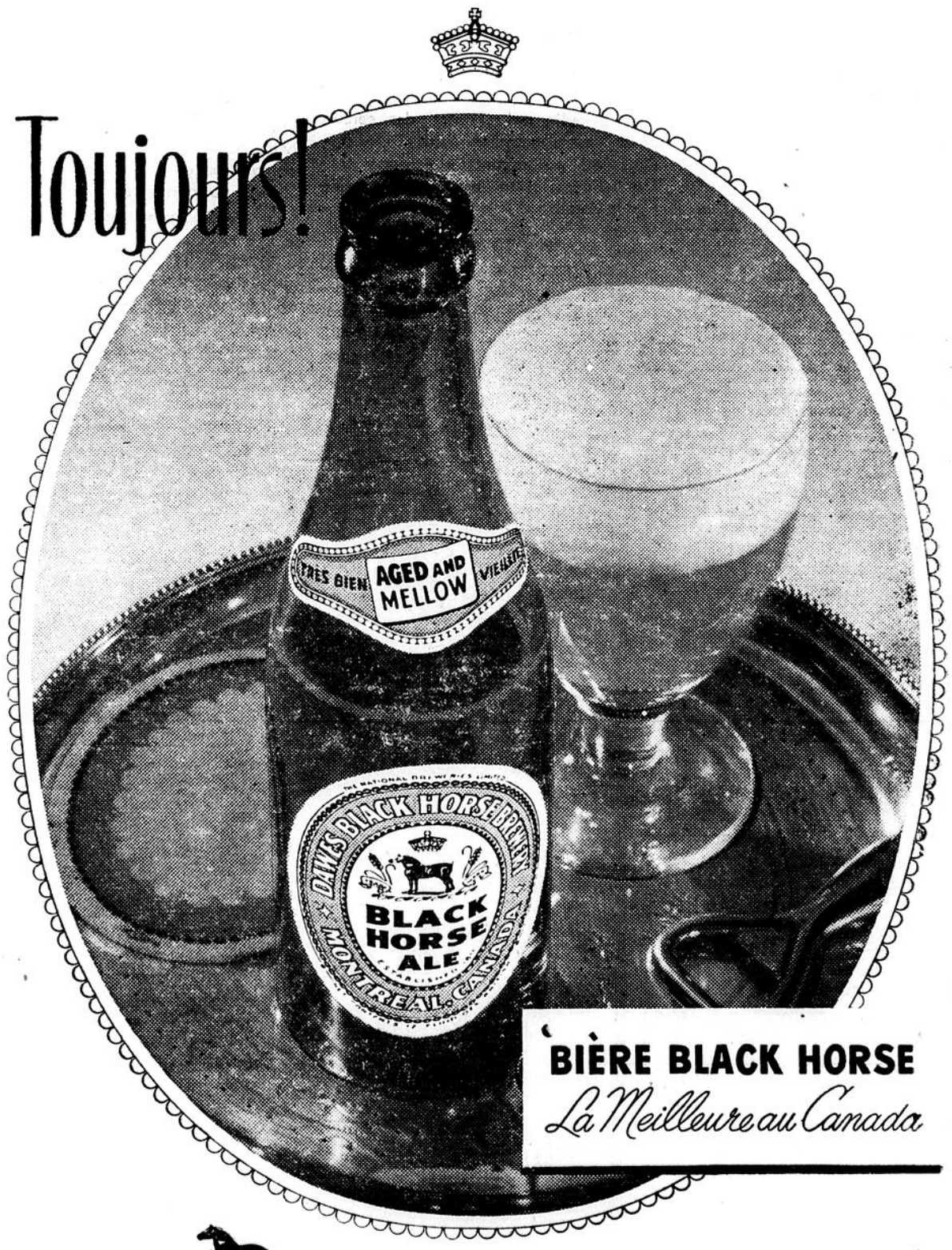
Heure normale de l'Est

Consultez les agents des billets pour tarifs et autres renseignements.



CANADIEN NATIONAL

Toujours!



BIÈRE BLACK HORSE
La Meilleure au Canada

★ BRASSERIE DAWES BLACK HORSE... FONDÉE EN 1811 ★

LE CANADA CONQUIERT SA PLACE DANS LE CINEMA INTERNATIONAL

Jusqu'ici, le rôle joué par notre pays dans le domaine du cinéma international a été plutôt effacé. Les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France, pays avec lesquels nous pouvons rivaliser, jusqu'à un certain point, dans le domaine industriel, nous ont grandement devancés sur cette route, si pleine de possibilités. Pourtant, nous pouvons compter sur une foule de facteurs importants qui militent tous en faveur de l'établissement, chez-nous, d'une industrie cinématographique à rayonnement international. Songeons que le Canada, en plus d'être le lieu de rencontre du génie latin et de la technique américaine, est une puissance en plein essor économique, pourvue de ressources matérielles immenses et variées, habitée par une jeunesse vibrante, pleine de talents, qui parle les deux langues importantes du cinéma universel.

Tenant compte de tous ces atouts de grande valeur, qui font du Canada un pays d'avenir au point de vue cinématographique, un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français, ayant à sa tête M. J.-A. DeSève, co-fondateur et ex-directeur gérant de la Compagnie France-Film, assisté de M. l'abbé A. Vachet, producteur français de plusieurs films, notamment de "Notre-Dame de la Mouise", fondait à Montréal, il y a quelques mois seulement, une vaste entreprise de production cinématographique, la Cie Renaissance Films Distribution Inc. Cette industrie de grande envergure, nouvelle au pays, était appelée à devenir, dans un court laps de temps, une centrale internationale pour la production, le doublage et la distribution, dans le monde entier, de films en langue française, anglaise et espagnole.

La Cie Renaissance Films Distribution Inc., qui s'inspire d'un haut idéal de rénovation chrétienne du cinéma, s'est tracé un programme qui répond en tous points à ses aspirations. Elle se propose de réaliser, en nombre considérable et à brève échéance, des films récréatifs de grande classe, où le souci de la dignité morale sera respecté; des films religieux où l'art le plus authentique aura toute la part qui lui revient; des films d'enseignements adaptés à tous les besoins de l'éducation; enfin, tout en visant à l'organisation d'un véritable journalisme cinématographique, elle s'attachera à assurer la participation adéquate des écrivains et des artistes à un vaste mouvement de réforme du septième art.

Les directeurs et administrateurs de Renaissance Films Distribution Inc. ont déjà à leur crédit des réalisations remarquables et qui augurent fort bien pour l'avenir de leur entreprise. La Cie est installée dans de vastes studios situés au numéro 4824. Chemin de la Côte des Neiges, à Montréal. Elle a, de plus, acquis de vastes terrains rue Notre-Dame est, à Montréal, où elle construira des studios ultra-modernes. Elle s'est assurée, dès le début, de la collaboration d'excellents techniciens français, américains et canadiens. Elle s'est adjoint plusieurs compagnies cinématographiques importantes en France et au Canada. Elle possède ses appareils de prises de vue, de projection et d'éclairage et R.C.E. Victor Co Ltd. lui a vendu un équipement sonore des plus perfectionnés.

Comme on peut le constater, la compagnie Renaissance Films Distribution Inc. est des mieux préparées à doter le Canada d'une industrie cinématographique de toute première valeur. Ses directeurs comptent désormais sur l'encouragement et l'aide efficaces de nos hommes d'affaires pour mener à bien une entreprise qui s'imposait chez-nous depuis de nombreuses années et qui, en plus de jouer un rôle important dans le mouvement de réforme du cinéma qui s'amorce, contribuera à porter aux quatre coins du monde le bon renom de notre pays.

Congrès des agronomes à Rimouski

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AGRICULTURE

Tel sera le thème du congrès plénier de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, qui aura lieu à Rimouski, métropole du Bas St-Laurent, les 26, 27 et 28 du mois prochain.

C'est la filiale de la région Rivière-du-Loup-Gaspé qui reçoit les diverses filiales du Québec et qui, en conséquence voit activement aux préparatifs de ces sessions agronomiques dont le succès est étroitement lié au progrès de l'agriculture.

Les travaux qui seront présentés se rapportent tous à l'idée dominante du congrès : **l'impérieuse nécessité de la recherche en agriculture,** un champ d'action extrêmement vaste et encore à peine exploré chez nous.

Les travaux inscrits au programme sont les suivants :

1. — Nécessité de la recherche, par le Dr J.-L. Tremblay;
2. — Recherches effectuées dans Québec, par le Dr René Pomerleau;
3. — La part de l'agronome dans l'application de la science agricole, par M. Anthime Charbonneau;
4. — La recherche en agriculture et sa diffusion, par M. J.-O. Vandal;
5. — Existe-t-il des problèmes de recherche sur les sols, les plantes, les animaux et l'économie ? Autant de sujets qui seront traités par MM. Auguste Scott, Emile Loda, le Dr Edouard Brochu et M. Henri Dubord, agronomes;
6. — Est-il urgent d'organiser la recherche et comment l'organiser, par le Dr Georges Maheux, directeur de l'Information et des Recherches, au ministère provincial de l'Agriculture.

Depuis son entrée en opération, la Corporation a vendu jusqu'à la fin d'avril dernier 2037 avions déclarés en surplus.

A la fin de l'année fiscale au 31 mars 1947, la vente d'avions, de moteurs, d'instruments et de pièces détachées d'avions et de moteurs par la division des ventes directes d'avions de la Corporation a rapporté un total de $8,525,000.

La pelouse au printemps

Bientôt, les pelouses reverdiront.

Le gazon a grand besoin d'azote et d'acide phosphorique, modérément de potasse, calcium, magnésie, manganèse et souffre. Les engrais chimiques complets sont les mieux recommandés au printemps. Un épandage de 3 livres par 100 pieds carrés peut être fait dès la fonte de la neige et même avant que la gelée soit sortie du sol. En épandant les engrais chimiques tôt, on permet aux gel et dégel de faire descendre les éléments nutritifs jusqu'aux racines.

Plus tard, lorsque la saison de végétation bat son plein, l'azote sous forme de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate d'ammoniaque doit être appliqué en solution à raison d'une livre de sulfate et une demi-livre de nitrate par 200 pieds carrés de gazon.







Baptêmes à St-Robert Bellarmin

Mai 1947

4. — Marie-Claie-Céline-Honora, née le 27 avil, enfant de M. et Mme Léonard Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Lévesque, de Bic, oncle et tante de l'enfant.

4. — Joseph-Jean-Paul, né le 2, enfant de M. et Mme Edmond Sauvé. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Lévesque, grands-parents de l'enfant.

13. — Marie-Alice-Claudette, née le 12, enfant de M. et Mme Trefflé Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Doucet, de Bic, grands-parents de l'enfant.

15. — Joseph-Jean-Marc-Richard, né le même jour, enfant de M. et Mme Léonard Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Ross, oncle et tante de l'enfant.

16. — Marie-Lise-Laurette, née le 15, enfant de M. et Mme Odilon Bellavance. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Bégin, oncle et tante de l'enfant.

17. — Marie-Madeleine-Gertrude, née le 16, enfant de M. et Mme Henri-Paul Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Thibault, d'Arvida, grands-parents de l'enfant.

18. — Joseph-Denis, né le 17, enfant de M. et Mme Alphonse Plourde. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Plourde, grands-parents de l'enfant.

21. — Marie - Thérèse - Danielle, née le 20, enfant de M. et Mme Rosaire Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Desrosiers, grands-parents de l'enfant.

22. — Marie-Germaine-Laurence, née le même jour, enfant de M. et Mme Laurent Beaulieu. Parrain et marraine, M. et Mme Anselme Lafrance, de Sainte-Angèle, grands-parents de l'enfant.

25. — Marie-Anne-Jocelyne, née le 24, enfant de M. et Mme Lionel Bouillon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Cloutier, grands-parents de l'enfant.

28. — Joseph-Raymond, né le 27, enfant de M. et Mme Emmanuel Pineault. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Jean, de Saint-Yves, oncle et tante de l'enfant.

29. — Joseph-Claude, né le même jour, enfant de M. et Mme Ovide Côté. Parrain et marraine, Amédée et Blanche Raymond, de Saint-Germain de Rimouski, cousin et coousine de l'enfant.

29. — Marie-Claudette, née le même jour, enfant de M. et Mme Ovide Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Jean.

MARIAGES

14. — M. Léonidas Tudeau, fils de M. et Mme Jean Tudeau, avec Mlle Thérèse Bérubé, fille de M. et Mme Octave Bérubé.

31. — M. Joseph-Paul Thériault, fils de M. et Mme Philippe Thériault, de Saint-Octave de Métis, avec Mlle Madeleine Bossé, fille de M. et Mme Antoine Bossé.

Avis public

AVIS public est donné par les présentes que des soumissions seront reçues par la ville de Rimouski, jusqu'à huit heures de l'après-midi, le 16 juin 1947, pour différents travaux, comme suit :

Peinturage de l'Hôtel de Ville.

Pavage des rues en asphalte, au prix de la tonne.

Trottoirs en béton, au prix de la verge carrée.

Pour plus amples détails, veuillez vous adresser à M. Victor Rousseau, chef des services municipaux, Hôtel de ville, Rimouski, P. Q.

Donné à Rimouski, ce 2e jour de juin 1947.

Geo. D'Auteuil,
Greffier.

Avis public est donné par les présentes que des soumissions seront reçues par la ville de Rimouski, jusqu'à huit heures de l'après-midi, le 9 juin 1947, pour du matériel qu'elle désire acheter, soit une pompe à incendie, des échelles, des boyaux et autres accessoires pour la protection contre le feu.

Pour tous détails, veuillez vous adresser à M. Victor Rousseau, chef des services municipaux, Hôtel de ville, Rimouski, P.Q.

Donné à Rimouski, ce 28e jour de mai 1947.

Georges D'Auteuil,
Greffier.

TOUJOURS DE LA NOUVEAUTE

Au BON GOUT, Enr.

RAVISSANTES

ROBES

D'ÉTÉ

dont vous serez emerveillées

Mlle **PATRICIA DUMONT** annonce qu'elle vient de recevoir pour l'été plus de 800 nouvelles robes dans les tissus suivvants : crêpe, jersey, filet de rayonne, spun, cambrai, coton, seersucker, broderie à oeillets et autres tissus légers pour la saison chaude. — Couleurs unies et imprimées — Modèles une ou deux pièces. —

Ces robes en des styles coquets et charmants mettront une touche finale à votre élégance naturelle — Vous serez vraiment chic, mesdames et mesdemoiselles, dans une de ces jolies robes et nous vous invitons à venir faire votre choix le plus tôt possible tandis que nous avons un très bel assortiment. — PRIX VARIANT DE : —



4.95 à 25.00

Au Bon Goût enrg.

SPECIALITES POUR DAMES Patricia Dumont, PROP.

246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246